



SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY

PROGRAMME NATIONAL Leader+

2000-2006

Rapport final d'exécution

**GAL Midi-Quercy
FR-MP07**

Validé en consultation écrite le 16/01/09

Monsieur Jean CAMBON - Président du GAL Pays Midi-Quercy

Dossier suivi par Philippe DARBOIS et Marie-Christine VIGUIER

Type de conventionnement : Bipartite

**Thème fédérateur du GAL :
Valorisation des ressources naturelles et culturelles**



Cette réalisation a été financée par l'Union Européenne
Dans le cadre du programme Leader+ Midi-Quercy

12, rue Marcelin Viguié – BP 82 – 82800 NEGREPELISSE
Tél. : 05-63-24-60-64 – Fax : 05 63 24 60 65
E mail : pays.midi.quercy@info82.com - Site Internet : www.midi-quercy.fr

INTRODUCTION

Le rapport final d'exécution du programme LEADER+ Midi-Quercy se veut être le reflet de l'avancement quantitatif et parfois qualitatif de ce dernier. Il met par ailleurs en exergue les données relatives à la mise en œuvre du programme durant la période 2003-2008 et plus spécifiquement pour l'année 2008, à travers la présentation des actions et des opérations qui ont bénéficié du programme, des moyens mis en œuvre pour l'animer et le gérer dans sa globalité et son environnement institutionnel et local. Une évaluation finale et globale du programme LEADER+ Midi-Quercy a été réalisée en 2007, dans le cadre d'une prestation externe, qui a permis d'avoir une approche plus qualitative de la vie du programme.

Une 2ème dotation FEOGA complémentaire de 92 400 € a été octroyée au GAL en mars 2007, pour poursuivre la programmation de projets cohérents avec le plan de développement du programme LEADER+ Midi-Quercy. De plus il a été affecté au GAL Midi-Quercy dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de développement (Volet 1), une enveloppe de 62 340 € (FEOGA O) pour le financement (part Etat) à la réalisation de 3 opérations inscrites dans le PER (Pôle d'Excellence Rurale) intitulé « Destination touristique Viaur Aveyron, Rivières Sauvages ». Ce qui a porté à **1 654 740 €**, l'enveloppe FEOGA **pour le volet 1**, dédié au GAL Midi-Quercy.

Concernant le volet 1, d'une manière générale, le nombre de factures saisies et le montant de FEOGA généré est supérieur aux années précédentes, de même que le FEOGA payé aux maîtres d'ouvrage, plus de deux fois supérieur au montant payé en 2007. Toutefois, principalement en raison d'une sous-réalisation sur une opération (le PER), le GAL se situe au 31/12/2008 légèrement en sous consommation des crédits FEOGA (96,52 % réalisés, **99,11 %** sans le PER). Concernant le volet 2 (coopération), le GAL a participé au total à 6 projets de coopération, principalement programmés à partir de l'année 2007. Plusieurs opérations ont été reprogrammées, suite à une sous-réalisation.

Compte tenu de ces éléments et de la dotation complémentaire accordée en 2007, le taux de consommation total de FEOGA (volet 1 et 2) s'élève en fin de programme à **92,74 %**.

L'avancement du projet Leader+ s'est opéré en parfaite harmonie et complémentarité **avec la démarche Pays en cours**. On peut résumer cette complémentarité en notant un effet d'émulation et de dynamisation des deux procédures l'une pour l'autre et inversement.

En effet, le programme Leader+ a pu bénéficier de l'organisation technique et politique du Pays (création du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy et du Conseil de Développement en complémentarité du Syndicat Mixte et des EPCI.) qui a fortement facilité l'appropriation de l'esprit Leader+ par les élus, les membres du Conseil de Développement et les techniciens associés.

SOMMAIRE

I – Modification des conditions générales ayant une importance pour l’exécution du programme de développement	P 4
II – Etat d’avancement des différentes actions du thème fédérateur, de l’assistance technique et de la coopération	
A – Etat d’avancement du programme de développement	P 4
B – Etat d’avancement par action du thème fédérateur	P 6
C – Etat d’avancement des actions d’assistance technique	P 14
D – Etat d’avancement de l’action PER	P 17
E – La coopération	P 18
III – Exécution financière	
A – Etat de la programmation	P 25
B – Situation des paiements	P 26
C – Le suivi du dégagement d’office	P 26
IV – Dispositions prises pour assurer la qualité et l’efficacité de la mise en œuvre du programme de développement	
A – Fonctionnement du Comité de Programmation	P 27
B – Utilisation de l’assistance technique	P 28
C – Actions d’évaluation du programme	P 29
D – Mesures prises pour assurer la publicité du programme	P 30
E – Actions de Contrôle de Service Fait	P 30
F – Utilité de la mise en réseau	P 30
G – Mesures prises pour assurer la clôture du programme Leader+	P 31
H – Appréciation générale de la mise en œuvre du programme Leader+	P 31
V – Dispositions prises pour assurer le respect des politiques communautaires	P 32
Conclusions	P 33

I- MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES AYANT UNE IMPORTANCE POUR L'EXECUTION DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

A- EVOLUTIONS SOCIO-ECONOMIQUES SIGNIFICATIVES DU TERRITOIRE

- Le Pays Midi-Quercy a poursuivi son évolution démographique positive (+11.5% constaté entre les 2 recensements légaux 1999-2006), particulièrement sur la partie ouest du territoire plus proche de l'agglomération montalbanaise. La vocation résidentielle du territoire s'est donc affirmée avec une montée des besoins inhérent à cette évolution (services de proximité et culturels ; pressions foncière et environnementale,..) qui a conforté la stratégie LEADER + du territoire axée sur l'excellence environnementale au sens large.

B- MODIFICATIONS DES POLITIQUES NATIONALES, REGIONALES OU SECTORIELLES ET DU CADRE DE REFERENCE

- Le programme LEADER+ s'est inscrit dans un cadre de référence sécurisé par la contractualisation des politiques territoriales via le « Contrat de Pays » issu du volet territorial du C.P.E.R. De fait sur la période 2003-2008 de réalisation du programme LEADER+ il n'y a pas eu de modification des politiques territoriales engendrant un impact dans la mise en œuvre du plan de développement LEADER+ Midi-Quercy. Les années 2007- 2008 ont permis d'évaluer le Contrat de Pays et le programme LEADER+ Midi-Quercy afin notamment d'intégrer les évolutions socio-économiques et des politiques territoriales dans les nouveaux plans de développement de la candidature LEADER IV et de la Convention territoriale (ex Contrat de Pays).

II- ETAT D'AVANCEMENT DES DIFFERENTES ACTIONS DU THEME FEDERATEUR, DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE ET DE LA COOPERATION.

A- ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

♦ Approche globale du nombre de dossiers instruits

Année	Dossiers Examinés en C.P.	Ajournés	Refusés	Avis favorable	Dossiers abandonnés	Dossiers engagés	Dossiers avec recettes
2003	22	2	1	19	3	16	2
2004	22	0	0	22*	3	25	7
2005	9	0	0	9	0	9	3
2006	29 dont 1 du V2	1	0	28	1	27	4
2007	34 dont 9 du V2	1	0	31	1	31	9
2008	18 dont 3 du V2	0	1 PER	17	1	17	2
					total	125	

* 1 dossier présenté pour 7 chaudières soit 28 avis favorables

Pas de dossier relevant de la règle 12

Une année 2008 marquée encore par un nombre important de projets examinés en Comité de programmation. Une programmation tardive qui a entraîné la procédure de clôture dans le dernier trimestre 2008.

♦ **Approche financière globale de la programmation (saisie PRESAGE au 31/12/08)**

Année	Coût total éligible programmé	Féoga 0 programmé	Factures	Féoga écrié	Payé au MO
Volet 1					
2003	403 664 €	211 451 €	189 091 €	88 346 €	0 €
2004	804 225 €	355 990 €	580 239 €	267 128 €	113 752 €
2005	459 651 €	188 893 €	540 646 €	249 047 €	377 897 €
2006	1 436 366 €	528 010 €	653 323 €	249 513 €	256 109 €
2007	518 189 €	205 254 €	958 024 €	365 106 €	268 020 €
2008	281 111 €	107 499 €	981 883 €	377 957 €	581 319 €
En cumulé V1	3 903 206 €	1 597 097 €	3 903 206 €	1 597 097 €	1 597 097 €
Volet 2					
2006	16 000 €	8 000 €	0 €	0 €	0 €
2007	261 906 €	130 952 €	11 821 €	5 911 €	1 964 €
2008	-25 600 €	-12 799 €	240 485 €	120 242 €	124 189 €
En cumulé V2	252 306 €	126 153 €	252 306 €	126 153 €	126 153 €
Total V1 + V2	4 155 512 €	1 723 250 €	4 155 512 €	1 723 250 €	1 723 250 €

En ce qui concerne le Volet 1

- ✓ Le Coût total ainsi que le FEOGA programmés en 2008 ne sont pas très élevés en 2008 à cause de la reprogrammation massive en cette fin de programme. Les reprogrammations concernent des projets en sous réalisation qui ont donc libéré du FEOGA.
- ✓ Par contre, on note une saisie importante de factures ainsi que du FEOGA généré.
- ✓ On note également un montant important de FEOGA payé au Maître d'Ouvrage.

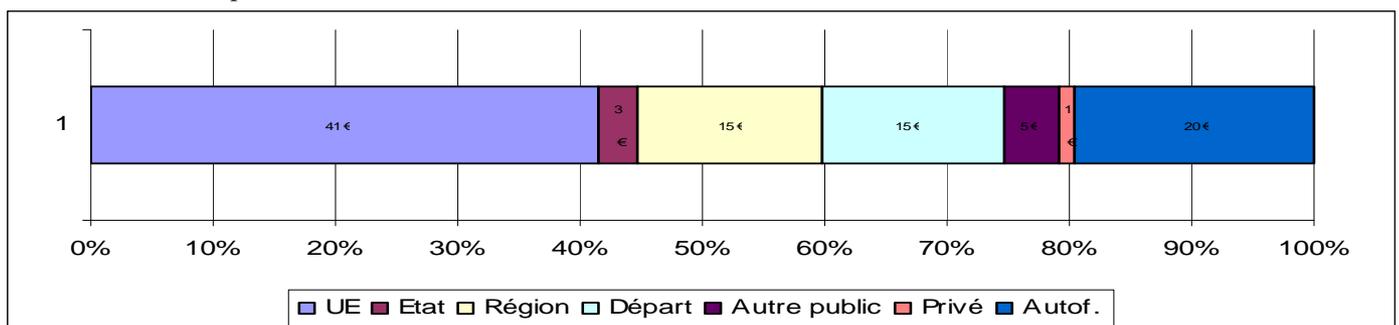
En ce qui concerne le Volet 2

- ✓ Malgré une montée en puissance en 2007, tardive mais certaine, de la programmation du Volet 2 (coopération), en 2008 la reprogrammation des opérations en sous réalisation, notamment pour le projet de coopération « Accueil Nature au Fil de l'Aveyron » engendre une baisse significative du coût total et du Feoga.
- ✓ Par contre, comme pour le Volet 1, on note une saisie importante de factures ainsi que du FEOGA généré.

Données financières issues de PRESAGE au 31/12/08.

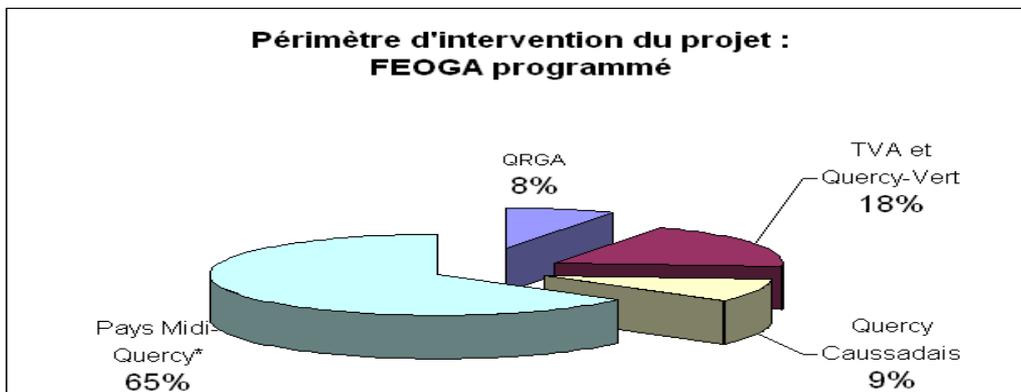
	TOTAL	UE	Etat	Région	Départ	Autre public	Privé	Autof.
As Tech gestion	165 572 €	82 786 €	0 €	0 €	30 514 €	0 €	0 €	52 272 €
Animation	216 144 €	108 072 €	0 €	7 874 €	41 017 €	0 €	0 €	59 181 €
Evaluation	18 604 €	9 302 €	0 €	0 €	1 990 €	0 €	0 €	7 312 €
Volet 1	3 502 886 €	1 396 936 €	133 834 €	578 679 €	514 436 €	181 605 €	48 385 €	649 011 €
Volet 2	252 306 €	126 153 €	0 €	41 183 €	26 680 €	9 936 €	0 €	48 354 €
TOTAL	4 155 512 €	1 723 249 €	133 834 €	627 736 €	614 637 €	191 541 €	48 385 €	816 130 €
		41.47 %	3.22 %	15.11 %	14.79 %	4.61 %	1.16 %	19.64 %

Pour 100 euros dépensés,



Répartition Géographique des Maîtres d'Ouvrage Volet 1

Impact Géographique du projet	Nbre de projets	Coût total programmé	%	FEOGA O programmé	%
Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	19	374 968.61 €	9.61%	123 830.24 €	7.75%
Terrasses et Vallées de l'Aveyron et Quercy-Vert	26	784 732.59 €	20.10%	291 439.82 €	18.25%
Quercy Caussadais	15	337 605.32 €	8.65%	151 028.18 €	9.46%
Pays Midi-Quercy*	52	2 405 899.69 €	61.64%	1 030 798.51 €	64.54%
Total	112	3 903 206.21 €	100.00%	1 597 096.75 €	100.00%



* Projets dont le périmètre d'intervention est le Pays Midi-Quercy.

Maîtres d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy et Association (ex. : La Maison du Patrimoine, Le fond et la forme...);

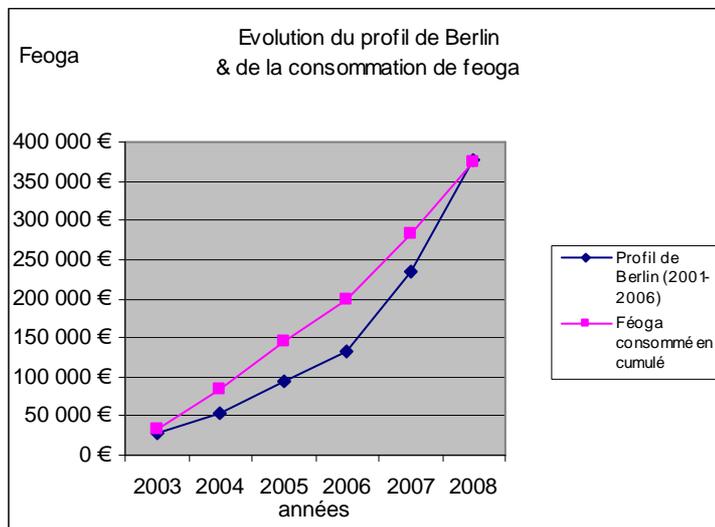
Les principes d'unité, de cohérence et d'égalité au niveau du territoire sont relativement bien respectés étant donné que près des 2/3 (65%) de l'enveloppe Leader+ est consacrée à des projets dont le périmètre d'intervention est l'ensemble du Pays Midi-Quercy.

B.- ETAT D'AVANCEMENT Volet 1 par action du thème fédérateur au 31 déc. 2008

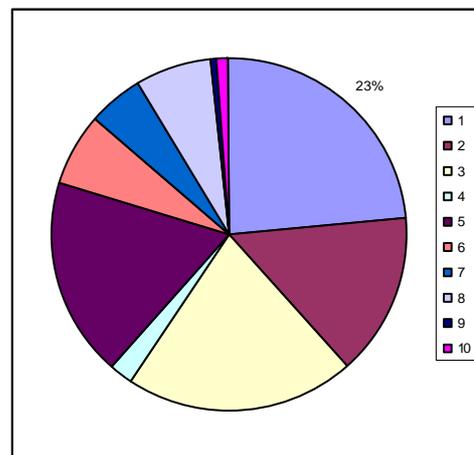
Fiche Action n°1		Améliorer la connaissance et la prise de conscience des ressources physiques du territoire	
Objectif et rapport à la stratégie de développement :			
L'objectif est d'accompagner de susciter, et de favoriser toute initiative permettant de recenser, d'étudier, et d'inventorier le patrimoine environnemental du Pays Midi-Quercy. Des partenariats nouveaux pourront être imaginés avec notamment les universités (en dehors des missions de service public de ces établissements) pour attribuer des bourses de recherche à des étudiants du Pays ou voisins, répondant à l'objectif cité précédemment. De même, les initiatives de valorisation, de diffusion au plus grand nombre et notamment un public jeune (hors temps scolaire), des études, recherches, effectuées seront également soutenues. Un opérateur à Caylus "Maison du patrimoine", sera un partenaire privilégié du GAL pour collecter et diffuser ces connaissances auprès du public jeune			
Critères de suivi de la sous-mesure :			
Indicateurs de réalisation	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
	- Nombre d'expositions du patrimoine	38	40
	- Nombre d'études	10	11
	- Acteurs locaux impliqués	6	6
	- Mobilisation des acteurs et des structures	6	6
Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :			
- Actions d'inventaire, de sensibilisation sur l'environnement sur du long terme			
Plan de financement en euros			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
Prévisionnel : 751 714 €	375 857 €	263 100 €	112 75 €
Réalisé : 922 200 €	375 778 €	481 204 €	6218 €
	41 %	52 %	7 %

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin	FEOGA écriété cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/03	20	1	27 594 €	34 267 €	124 %	0 €
Au 31/12/04	20	5	53 712 €	84 698 €	158 %	15 427 €
Au 31/12/05	12	7	93 322 €	145 074 €	155 %	121 818 €
Au 31/12/06	15	11	133 058 €	199 769 €	150 %	195 092 €
Au 31/12/07	15	12	235 653 €	284 014 €	121 %	264 563 €
Au 31/12/08	15	15	375 857 €	375 778 €	99.98 %	375 778 €



Part de l'action dans le programme Leader + Volet 1



Cette action a connu un avancement important en programmation et en réalisation qui reflète la nécessité pour le territoire du Pays Midi-Quercy d'engager un travail de fond de connaissance et d'analyse de son patrimoine. Le plan de financement de l'action a du faire l'objet de plusieurs ajustements pour abonder les fonds UE disponibles. Ainsi la maquette initiale qui prévoyait 180 000€ de FEOGA a été abondée pour atteindre 375 778€ de FEOGA (cf. annexe N°6 Evolution du Profil de Berlin), soit une augmentation de 108.9%.

Priorités transversales

Libelle Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	10	5	-
Emploi	-	6	9	-
Environnement	-	1	12	2
NTIC	-	6	9	-

Opérations marquantes concernant cette action :

- Elaboration et mise en œuvre d'une charte paysagère pour le Pays Midi-Quercy 2003-2006. (maître d'ouvrage:SM PMQ) formalisée par des Plans paysages de Pays et communautaires
- Etude de préfiguration pour l'inventaire du patrimoine du Pays Midi Quercy 2003 et mise en œuvre de l'inventaire numérisé du patrimoine bâti du PMQ (2004-2008) : portée par l'association « Al País de Boneta »
- Développement des activités (2005) et animation d'un centres de ressources (2006-2007) axé sur l'environnement et le patrimoine : labellisé CPIE (Centre permanent d'Initiative pour l'Environnement) en 2007.

Fiche Action n°2		Favoriser la transformation, l'adaptation des ressources physiques aux enjeux d'une qualité environnementale	
Objectif et rapport à la stratégie de développement :			
L'objectif est de susciter la création de nouveaux partenariats dans le domaine des énergies renouvelables, l'expérimentation de nouvelles pratiques environnementales ou de dynamiser des outils collectifs existants par une animation, un appui technique spécifique (volet environnemental sur l'eau, le paysage...).			
Les échanges avec les Pays voisins (Lot, Aveyron, Tarn et Montauban) seront privilégiés afin d'avoir une approche globale sur certaines ressources (l'Aveyron, points de captage d'eau potable, le paysage ...). L'ensemble de ces actions concourra à améliorer la compétitivité environnementale du Pays Midi Quercy.			
Critères de suivi de la sous-mesure :			
Indicateurs de réalisation	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
	- Opérations d'information, animation, étude, conseil	121	141
	- Communes concernées	297	343

- Formation et développement de partenariats	41	53
- Etudes	27	35
- Opérations de valorisation des énergies renouvelables	37	100

Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :

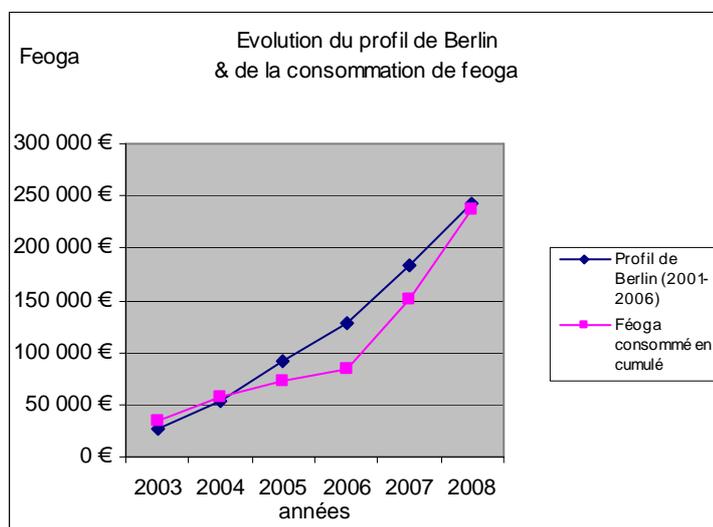
- Multi partenariat durable

Plan de financement en euros

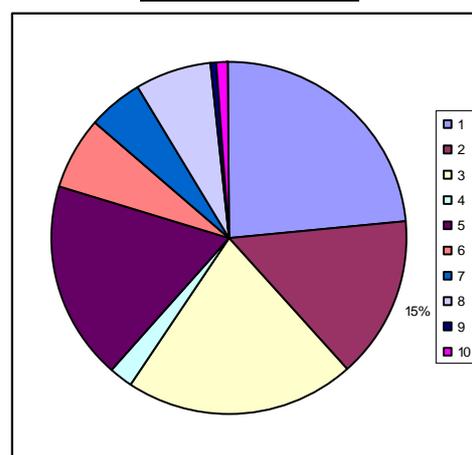
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
Prévisionnel : 484 300 €	242 150 €	169 505 €	72 645 €
Réalisé : 540 573 €	237 504 €	234 039 €	69 030 €
	44 %	43 %	13 %

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin	FEOGA écriêté cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/03	30	1	27 594 €	33 684 €	122 %	0 €
Au 31/12/04	30	10	53 712 €	57 144 €	106 %	0 €
Au 31/12/05	20	10	90 822 €	73 169 €	81 %	66 862 €
Au 31/12/06	20	14	128 058 €	84 526 €	66 %	73 170 €
Au 31/12/07	20	18	182 817 €	151 307 €	83 %	103 893 €
Au 31/12/08	21	21	242 150 €	237 504 €	98.08 %	237 504 €



Part de l'action dans le programme Leader + Volet 1



L'avancement de l'action est resté équilibré et pratiquement conforme aux prévisions en matière financière. Toutefois une augmentation de 34.5% de la dotation FEOGA (cf. annexe N°6 Evolution du Profil de Berlin), a été nécessaire afin de répondre à la montée en charge des projets sur la 2^{ème} partie du programme (2006-2007).

Priorités transversales

Libellé Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	21	-	-
Emploi	-	12	9	-
Environnement	-	-	13	8
NTIC	-	19	2	-

Opérations marquantes de cette action :

- Opération pilote de récupération de plastiques agricoles en Quercy Caussadais 2002-2003 (portée par la CC du Quercy-Caussadais) et de communication globale (2007-2008) auprès des agriculteurs de l'ensemble du territoire pour les sensibiliser sur la collecte de ces déchets (portée par l'Association de Développement Rural du Pays Midi-Quercy, composée d'agriculteurs).
- Etude pour la création d'une filière bois énergie en QRGA 2002-2003 et Projets pilotes de chaudière individuelle à bois déchiqueté (2004/2005), constituant un réseau d'agriculteurs qui ont montré l'exemple.
- Mise en œuvre d'un plan énergies ATENEE en Pays Midi-Quercy 2006-2008 permettant d'engager le territoire dans une politique énergétique globale (maîtrise de la consommation et Energies renouvelables)
- Appui technique à la gestion durable de l'espace agricole 2006-2007 : recherche d'intégration des recommandations de la charte paysagère dans l'activité agricole.
- Etude action pour la valorisation et le développement des circuits bio (2007) et Opération de pré expérimentation de restauration collective bio auprès des communes et maisons de retraite, favorisant les productions locales (2008)

Fiche Action n°3

Mutualiser, mettre en réseau les acteurs, faire émerger de nouveaux acteurs

Objectif et rapport à la stratégie de développement :

L'approche acteur-environnement privilégiée dans la stratégie Leader + doit permettre d'associer le maximum d'acteurs du territoire intéressé par la qualité environnementale du Pays Midi-Quercy. L'objectif de cette action est de fédérer ces acteurs en mutualisant les ressources humaines, en mettant en réseau associations, opérateurs de diffusion du patrimoine environnemental au sens large (**culture, savoir faire, agriculture...**). Des expérimentations de moyens de communication pourront être utilisées pour faire émerger de nouveaux partenaires, opérateurs en matière de compétitivité environnementale (télévision locale Midi-Quercy, Internet ...)

Cette action doit augmenter la qualification globale des acteurs du Midi-Quercy en matière environnementale et **culturelle** afin de préparer l'intégration au PNR et **d'accompagner la mise en œuvre de la politique culturelle du Pays Midi Quercy (projet de convention avec le Conseil Régional et la DRAC).**

Critères de suivi de la sous mesure :

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Mobilisation des acteurs et des structures	401	592
	- Prestataires mis en réseau	190	209
	- Acteurs locaux impliqués	3218	2206

Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous mesure :

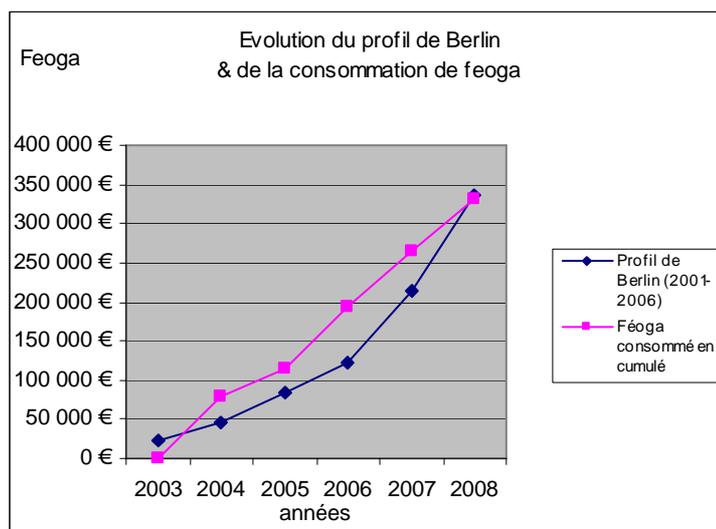
- structuration des acteurs du patrimoine environnemental
- qualification des acteurs dans la perspective du passage en PNR

Plan de financement en euros

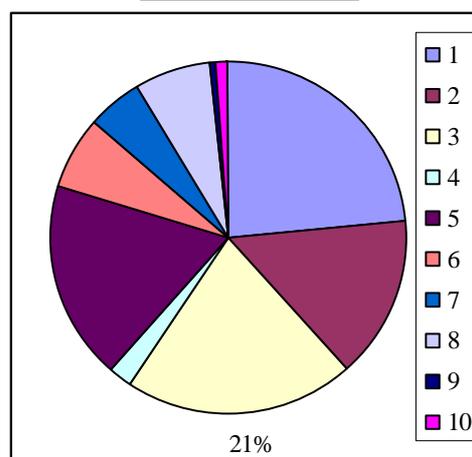
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
Prévisionnel : 671 402 €	335 701 €	234 991 €	100 711 €
Réalisé : 863 939 €	331 563 €	487 956 €	4420 €
	38 %	56 %	6 %

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin	FEOGA écriété cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/03	20	0	22 995 €	0 €	0 %	0 €
Au 31/12/04	20	6	44 760 €	79 256 €	177 %	56 365 €
Au 31/12/05	16	9	83 185 €	115 394 €	139 %	95 181 €
Au 31/12/06	16	14	121 715 €	193 160 €	159 %	142 309 €
Au 31/12/07	18	20	214 823 €	265 631 €	124 %	238 269€
Au 31/12/08	23	22	335 701 €	331 563 €	98.77 %	331 563 €



Part de l'action dans le programme Leader + Volet 1



Cette action a connu une forte augmentation en programmation et surtout en réalisation. La nature de cette action (mutualisation d'acteurs) a nécessité une mise en route plus longue qui à partir de 2004 a trouvé « sa vitesse de croisière », notamment renforcée par la mise en place du schéma culturel de territoire. Des ajustements de la maquette financière de l'action ont dû s'opérer entre 2005 et 2007 pour abonder les fonds FEOGA disponibles, et passer ainsi de 150 000 € initialement prévu à 335 701€ (soit une augmentation de 123.8%)

Priorités transversales

Libelle Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	20	2	-
Emploi	-	8	14	-
Environnement	-	13	9	-
NTIC	-	15	7	-

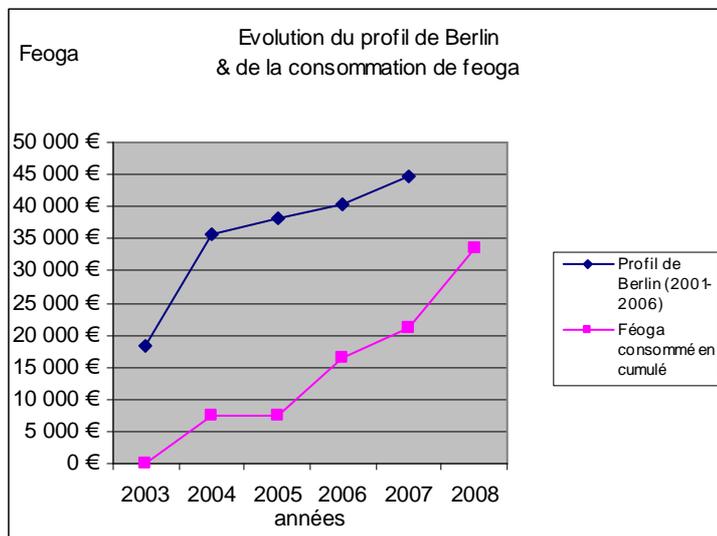
Opérations marquantes de cette action :

- Développement et diversification des réseaux de lectures publiques intercommunaux par l'informatisation et la création de nouvelles animations (4 projets de 2004 à 2007)
- Lancement de l'opération « Bistrots de pays » en PMQ 2003. (action Remarquable au répertoire de l'UNA)
- Préfiguration d'un centre de recherche d'arts et design appliqués à l'alimentation 2005/2006, qui est reconnu Centre d'art par la DRAC et le Conseil Régional M.P. (porté par la Commune de Nègrepelisse) : projet de Bâtiment en 2010.
- Définition et Mise en œuvre du projet culturel de territoire PMQ 2006/2008 qui a abouti à une convention tripartite pluriannuelle (SM PMQ-CR MP-CG 82), sécurisant les cofinancements des opérations inscrites dans le schéma culturel.

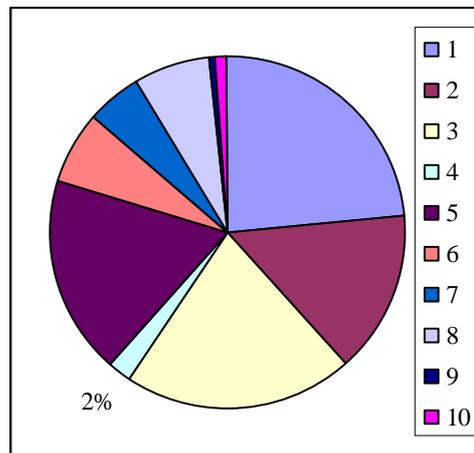
Fiche Action n°4 Favoriser l'emploi lié à l'amélioration de la compétitivité environnementale du Midi Quercy			
Objectif et rapport à la stratégie de développement :			
L'objectif de cette action est d'assurer l'articulation entre la demande d'emploi sur le territoire que l'on peut adapter et/ou qualifier et l'offre d'emploi qui va découler des initiatives volontaristes en matière de valorisation du patrimoine environnemental et culturel du Pays Midi-Quercy. Ainsi, le développement d'opérateurs locaux en matière d'emploi/formation/insertion (ex : maison familiale rurale sur les métiers de la pierre à Verfeil initié grâce à Leader II, le réseau des 3 espaces ruraux emploi/formation) ou la création de nouveaux projets (couveuse d'activité pour le Midi-Quercy) permettront de solvabiliser les problèmes d'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi dans le domaine de l'environnement au sens large (patrimoine, culture...). Cette action permettra de prendre en compte de façon particulière un des principes fondamentaux du développement territorial à savoir la solidarité.			
Critères de suivi de la sous-mesure :			
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Nombre d'emplois créés	2	2
	- Actions de préservation du patrimoine naturel-	17	15
Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :			
- Développement solidaire du territoire			
Plan de financement en euros			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
Prévisionnel : 67 842 €	33 921 €	27 137 €	6 784 €
Réalisé : 89 222 €	33 611 € 38 %	53 891 € 60 %	1 720 € 2 %

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin	FEOGA écarté cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/03	15	0	18 396 €	0 €	0 %	0 €
Au 31/12/04	15	1	35 808 €	7 500 €	21 %	0 €
Au 31/12/05	15	1	38 048 €	7 500 €	20 %	7 500 €
Au 31/12/06	4	3	40 372 €	16 551 €	41 %	8 671 €
Au 31/12/07	6	4	44 628 €	21 036 €	47 %	16 651 €
Au 31/12/08	4	4	33 921 €	33 611 €	99.08 %	33 611 €



Part de l'action dans le programme Leader + Volet 1



Des problèmes de complémentarité de financements européens se sont posés (avec le FSE du PLIE installé en 2006) qui a conduit à baisser la maquette financière de cette fiche action entre 2006 et 2008. Ainsi l'enveloppe FEOGA dédiée à cette action est passée de 120 000€ initialement à 33 921€ au final, soit une baisse de 71.70%.

Priorités transversales

Libelle Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	1	3	-
Emploi	-	2	2	-
Environnement	-	1	3	-
NTIC	-	4	0	-

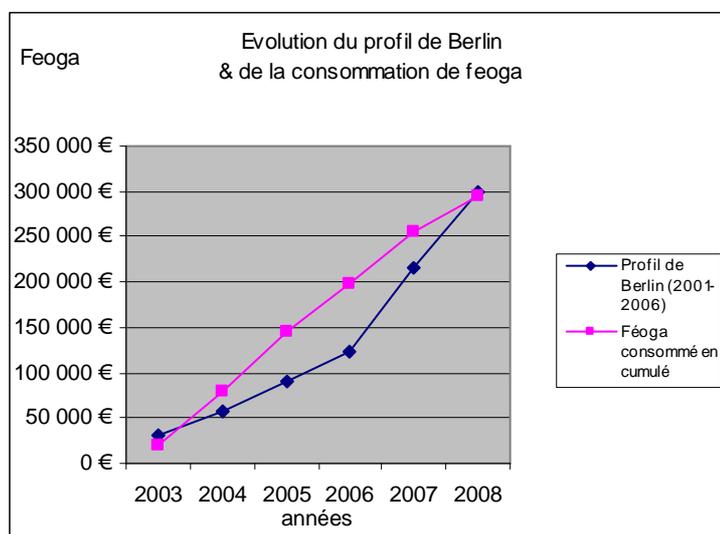
Opérations marquantes de cette action (4) :

- Formation, accompagnement à la professionnalisation du personnel des OT SI du PMQ 2004.
- Chantier de jeunes volontaires internationaux en 2006 et 2007 en lien avec la valorisation du patrimoine bâti et naturel.

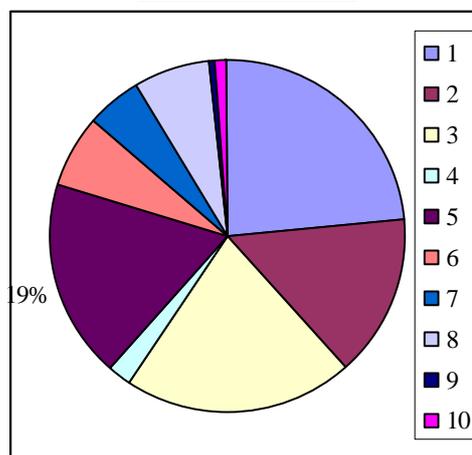
Fiche Action n°5		Valoriser les « usages » du patrimoine naturel et culturel vecteurs d'une identité territoriale	
Objectif et rapport à la stratégie de développement :			
L'objectif de cette action est de promouvoir, de développer et de professionnaliser les activités économiques (touristique, agro touristique) qui s'appuient sur le patrimoine environnemental (bâti et naturel) du Pays Midi-Quercy pour dégager de la plus value. Ainsi, une structuration de la filière A.P.N. (activités de pleine nature) très présente sur le Pays Midi-Quercy, permettra de conforter l'image « nature » du territoire. De même, le réseau de festivals sur des lieux patrimoniaux remarquables pourrait être professionnalisé et bénéficier ainsi d'une plus grande notoriété. Globalement toute nouvelle animation du patrimoine naturel et bâti au sens large sera une pierre de plus dans l'édifice de l'image identitaire « nature-patrimoine » du Pays Midi-Quercy (ex : poursuite de la valorisation de la culture occitane entreprise par Leader II par l'organisation d'un festival et le soutien à la diffusion, mise en réseau des artisans d'art, accueil à la ferme orienté sur la découverte d'activité agri-environnementale...)			
Critères de suivi de la sous-mesure :			
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Sites mis en valeur - Services innovants développés - Etudes - Mise en réseau de sites	72 12 5 10	74 16 5 10
Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :			
- Construction d'une identité territoriale à partir du patrimoine			
Plan de financement en euros			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
Prévisionnel : 599.556 €	299.778 €	197 853 €	101 92 €
Réalisé : 788 452 €	296 066 €	340 987 €	51 398 €
	38 %	43 %	19 %

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin	FEOGA écriété cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/03	20	1	29 893 €	20 395 €	68 %	0 €
Au 31/12/04	20	11	58 188 €	79 044 €	136 %	41 960 €
Au 31/12/05	25	13	90 265 €	145 534 €	161 %	122 151 €
Au 31/12/06	25	20	122 479 €	197 131 €	161 %	180 312 €
Au 31/12/07	30	29	216 332 €	255 096 €	118 %	220 015 €
Au 31/12/08	29	29	299 778 €	296 066 €	98.76 %	296 066 €



Part de l'action dans le programme Leader + Volet 1



Cette action a connu une montée en puissance liée notamment à la mise en place d'une politique culturelle du Pays Midi Quercy (schéma culturel de territoire). L'animation de cette action a donc généré de nombreuses opérations cohérentes avec les objectifs du programme. Un ajustement de la maquette financière de l'action a donc été nécessaire en 2006 et 2007 pour abonder les crédits FEOGA disponibles, passant de 150 000€ initialement à 299 778€ au final, soit une augmentation de 99.9%.

Priorités transversales

Libelle Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	24	5	-
Emploi	-	16	13	-
Environnement	-	14	15	-
NTIC	-	28	1	-

Opérations marquantes de cette action:

- Développement d'un festival lyrique Offenbach à Bruniquel (2003 à 2007), valorisant le patrimoine architectural et culturel du PMQ : multiplication par 3 des recettes générées, rendant le festival pérenne (de 27 000€ à 82 000€) et reconnu sur un plan national.
- Créations de circuits d'interprétation au château de Nègrepelisse (2002). et à Mouillac (2006)
- Développement des Universités d'été occitanes à Laguépie (2004 à 2007), augmentant notamment le nombre de stagiaires par 3
- Création et développement du festival "Les hivernales du documentaire » (2004/2005 à 2008): **opération remarquable au répertoire de l'UNA et européen.**

Fiche Action n°6			
Affirmer une destination Midi-Quercy basée sur une forte qualité environnementale et culturelle			
Objectif et rapport à la stratégie de développement :			
L'objectif de cette action est de favoriser la création d'outils, de supports de communication globale du territoire Midi-Quercy valorisant sa qualité environnementale et culturelle contribuant ainsi à créer la perception d'une image spécifique du Pays Midi-Quercy. Les actions auront vocation à développer l'attractivité touristique mais aussi en direction de la population permanente « touchée » par la qualité du cadre de vie « propre, naturel » du Pays Midi-Quercy. Des partenariats nouveaux seront recherchés pour notamment diffuser cette image auprès des agences immobilières, des nouveaux arrivants, (guide environnemental du Midi-Quercy...) des prestataires touristiques.			
Critères de suivi de la sous-mesure :			
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation

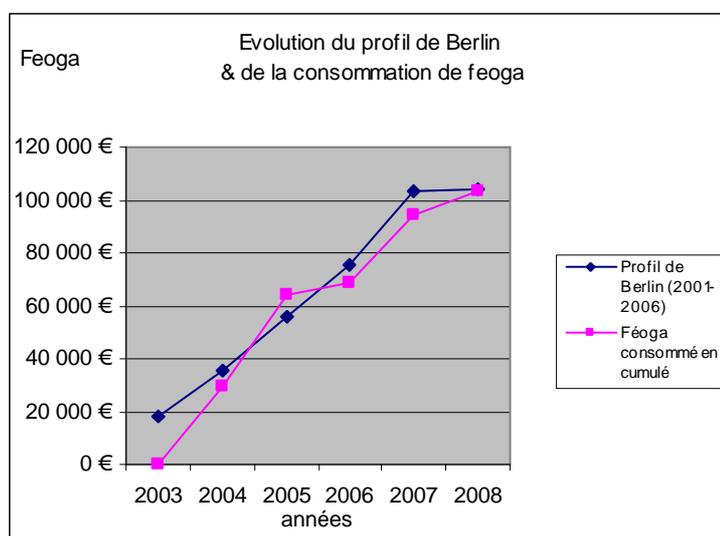
de réalisation	- Sessions de formation	25	28
	- Etudes	4	4
	- Nombre de supports d'information	9	11
	- Outils de communication élaborés	35	26

Plan de financement en euros

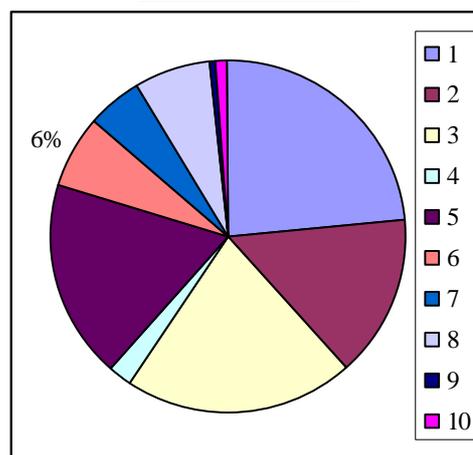
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
Prévisionnel : 207 636 €	103 818 €	83 054 €	20 764 €
Réalisé : 241 209 €	103 508 €	122 416 €	5 285 €
	43 %	51 %	6 %

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin	FEOGA écriété cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/03	15	0	18 396 €	0 €	0 %	0 €
Au 31/12/04	15	4	35 808 €	29 615 €	83 %	0 €
Au 31/12/05	12	5	55 548 €	64 160 €	115 %	42 273 €
Au 31/12/06	12	7	75 372 €	68 478 €	91 %	62 167 €
Au 31/12/07	12	8	103 173 €	94 214 €	91 %	62 167 €
Au 31/12/08	8	8	103 818 €	103 508 €	99.70 %	103 508 €



Part de l'action dans le programme Leader + Volet 1



L'action a été essentiellement pourvue par des opérations à portage Pays. Ceci a assuré une cohérence de l'image du Pays véhiculée et surtout la valorisation de l'identité « patrimoine-nature » mise en avant dans les objectifs de l'action 6. Une orientation plus affirmée du territoire vers une politique touristique s'inscrivant dans les objectifs du tourisme durable est ainsi engagée. Un léger remaquetage a dû être réalisé faisant baisser l'enveloppe dédiée FEOGA de 120 000€ à 103 818€, soit une baisse de 13.48 %.

Priorités transversales

Libelle Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	6	2	-
Emploi	-	4	4	-
Environnement	-	1	7	-
NTIC	-	6	2	-

Opérations marquantes de cette action :

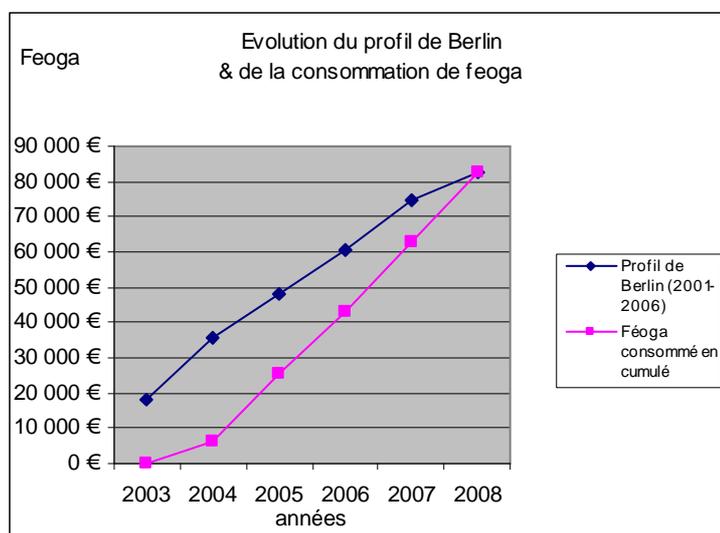
- Réalisation d'un film documentaire pédagogique 2004.
- Edition d'un topo-guide de randonnées GRP-PR du PMQ 2004/2006.
- Mise en œuvre de la stratégie touristique du PMQ : Communication et promotion (2004 à 2007), s'orientant de plus en plus vers un tourisme durable

C.- ETAT D'AVANCEMENT des actions d'assistance technique au 31 déc. 2008

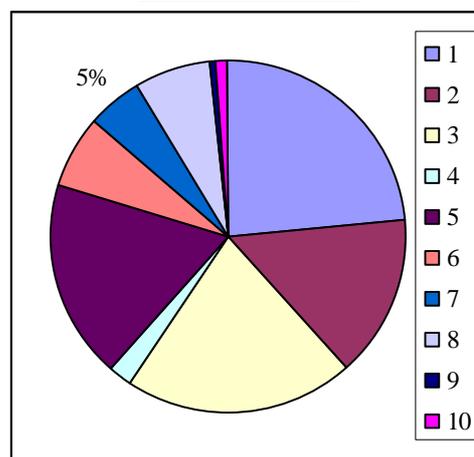
Fiche Action n°7 Assistance technique - gestion du programme Leader+			
Objectif et rapport à la stratégie de développement :			
La mise en œuvre du programme de développement du Pays Midi-Quercy nécessitera un suivi technique des opérations sur le plan de l'instruction, la sélection des projets, leur éligibilité et le suivi financier. Une équipe technique sera opérationnelle pour le suivi du Contrat de Pays et du programme Leader +, à même d'assurer une gestion continue et complémentaire des deux procédures territoriales.			
Critères de suivi de la sous-mesure :			
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Nombre d'opérations programmées	115	149
Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :			
- Installation d'une équipe technique pérenne pour le suivi de la mise en œuvre du Plan de développement du Midi-Quercy			
Plan de financement en euros			
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
Prévisionnel : 165 582 €	82.791 €	82.791 €	0 €
Réalisé : 165 572 €	82 786 €	82 786 €	0 €
	50 %	50 %	

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin (2001/2003)	FEOGA écrêté cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/03	1 par an	0	18 396 €	0 €	0 %	0 €
Au 31/12/04	1 par an	2	35 808 €	6234 €	17 %	0 €
Au 31/12/05	1 par an	2	48 048 €	25 633 €	53 %	22 414 €
Au 31/12/06	1 par an	4	60 372 €	43 022 €	71 %	39 962 €
Au 31/12/07	1 par an	4	74 628 €	62 958 €	84 %	55 450 €
Au 31/12/08	1 par an	5	82 791 €	82 786 €	99.99 %	82 786 €



Part de l'action dans le programme Leader + Volet 1



La personne chargée de la gestion du programme Leader+ a été recrutée à partir d'octobre 2004 ce qui explique le relatif faible avancement en réalisation financière de cette action en 2003-2004. Ce décalage se retrouve dans le bilan de consommation FEOGA final qui a nécessité un remaquetage à la baisse de l'enveloppe FEOGA qui est passée de 120 000€ à 82 791€, soit une baisse de 31%.

Priorités transversales

Libelle Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	4	1	-
Emploi	-	3	2	-
Environnement	-	3	2	-
NTIC	-	3	2	-

Opérations concernant cette action (5) :

- Assistance technique gestion du programme leader de 2003 à 2008.

Fiche Action n°8 Pilotage et animation du programme Leader +

Le programme Leader +, basé sur une mobilisation des acteurs locaux se doit de se doter de moyens d'animation et d'ingénierie à même d'accompagner la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie territoriale adoptée. Un travail de coordination et de pilotage à l'échelle du territoire Midi-Quercy sera nécessaire, couplé à un travail d'animation au plus près du terrain et des bénéficiaires finaux. Ainsi, la coordination et le pilotage du GAL et du programme seront assurés par un coordinateur Leader à temps plein et l'animation, l'accueil des porteurs de projets seront assurés par la mise en réseau des animateurs de développement locaux (EPCI), des organismes consulaires et professionnels. Le pilotage du programme doit faire l'objet d'une mise en réseau permettant de favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques, et le dialogue et la concertation entre les partenaires du programme

Critères de suivi de la sous-mesure :

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Actions d'information et de sensibilisation - Opérations programmées	3 120	4 129

Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :

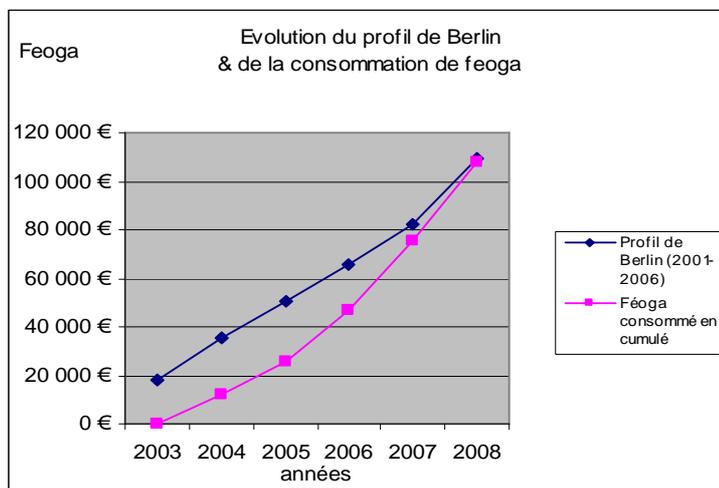
- La mobilisation des acteurs locaux, par une animation spécifique du programme Leader +, sera un gage pour l'avenir de la poursuite du projet de territoire

Plan de financement en euros

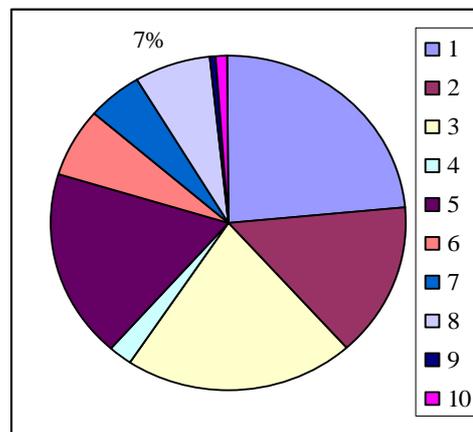
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
Prévisionnel : 218 154 €	109 077 €	109 077 €	0 €
Réalisé : 216 144 €	108 072 €	108 072 €	€
	50 %	50 %	

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin (2001/2003)	FEOGA écarté cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/03	1 par an	0	18 396 €	0 €	0 %	0 €
Au 31/12/04	1 par an	1	35 808 €	11 983 €	33 %	0 €
Au 31/12/05	1 par an	2	50 548 €	25 863 €	51 %	14 950 €
Au 31/12/06	1 par an	3	65 372 €	47 070 €	72 %	41 750 €
Au 31/12/07	1 par an	4	82 128 €	75 580 €	92 %	50 545 €
Au 31/12/08	1 par an	5	109 077 €	108 072 €	99.08 %	108 072 €



Part de l'action dans le programme Leader + Volet 1



La mise en place tardive du GAL Midi-Quercy (signature de la convention avec le CNASEA en juillet 2003) explique la sous-consommation de cette action en 2003 et 2004. Ceci n'a pas trop porté préjudice à l'avancement global du programme. De fait l'enveloppe FEOGA dédiée à cette action a du être baissée de 120 000€ initialement à 109 077€ au final, soit une baisse de 9.9%.

Priorités transversales

Libelle Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	5	-	-
Emploi	-	2	3	-
Environnement	-	2	3	-
NTIC	-	5	-	-

Opérations concernant cette action :

- Animation du programme Leader+MQ de 2003 à 2008

Fiche Action n°9 Mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation du programme Leader +

Objectif et rapport à la stratégie de développement :

- L'objectif de cette action est de mettre en œuvre un dispositif semi-participatif d'évaluation tout au long de la démarche Leader + afin de rassembler des données quantitatives et qualitatives sur les opérations financées par Leader +, d'accompagner le GAL dans une démarche participative d'auto-évaluation (formation accompagnement du groupe) afin de pouvoir établir un rapport semestriel de la mise en œuvre du programme et de réaliser une évaluation externe à mi-parcours afin d'ajuster le programme de développement si nécessaire

Critères de suivi de la sous-mesure :

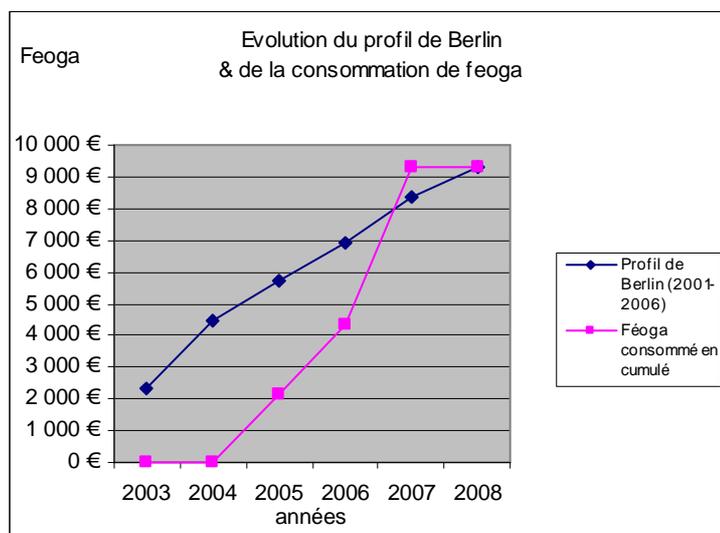
Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Nombre de données quantitatives et qualitatives collectées	124	122

Plan de financement en euros

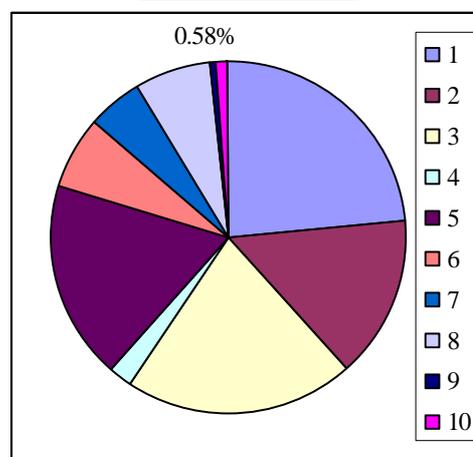
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
Prévisionnel : 18 614 €	9 307 €	9 307 €	0 €
Réalisé : 18 604 €	9 302 €	9 302 €	0 €
	50 %	50 %	

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin (2001/2003)	FEOGA écriêté cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/03		0	2 300 €	0 €	0 %	0 €
Au 31/12/04	1	0	4 476 €	0 €	0 %	0 €
Au 31/12/05	1	1	5 693 €	2164 €	38 %	0 €
Au 31/12/06	1	2	6 921 €	4327 €	63 %	4327 €
Au 31/12/07	2	2	8 391 €	9 302 €	111 %	4327 €
Au 31/12/08	2	2	9 302 €	9 302 €	100 %	9 302 €



Part de l'action dans le programme Leader + Volet 1



Une évaluation intermédiaire a été réalisée en 2005-2006 dans le cadre d'un conventionnement avec une université.

L'évaluation ex-post (finale) a été réalisée par un prestataire externe sur la période novembre 2006 – juin 2007. Les résultats de cette évaluation ont été présentés lors d'un forum régional qui s'est tenu au Conseil Régional le 5 juillet 2007.

De fait le coût global de ces actions d'évaluation a pu être minimisé par la mutualisation avec les 7 GAL pour l'évaluation finale et par un partenariat avec une université pour l'évaluation intermédiaire. Ceci explique la baisse importante de l'enveloppe FEOGA dédiée à cette action, qui est passée de 60 000€, prévue initialement à 9 307€ au final.

Priorités transversales

Libelle Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	2	-	-
Emploi	-	2	-	-
Environnement	-	2	-	-
NTIC	-	2	-	-

Opérations concernant cette action (2) :

- Evaluation intermédiaire du programme Leader+ Midi-Quercy 2005
- Evaluation finale du programme leader+ Midi-Quercy 2006/2007

Fiche Action n°10 Fiche Action PER B82004

Objectif et rapport à la stratégie de développement :

L'objectif est d'accompagner la réalisation de 3 opérations inscrites dans le PER (Pôle d'Excellence Rurale) intitulé «**Destination Touristique Viaur Aveyron, Rivières Sauvages**».

- ♦ N°4 – L'opération de «valorisation de l'activité canoë-kayak» a pour objectif de développer l'attrait touristique des vallées Viaur et Aveyron, par une offre d'information sur la pratique du Canoë Kayak et de randonnée nautique sur plusieurs jours, ceci afin d'augmenter les retombées économiques liées au tourisme pour les villages traversés.
- ♦ N°8 – L'opération de «création d'un bassin d'eaux vives» permettra de développer une nouvelle activité sportive participant au dynamisme de la vallée. Il renforcera son positionnement au niveau des activités de pleine nature
- ♦ N°12 - L'opération de «créations d'embarcadères» permettra soit des promenades sur un même plan d'eau ou encore un voyage associant la découverte de villages, la pêche, la baignade, le camping... Ils peuvent aussi être utiles pour le passage d'une berge à l'autre, autant de traits d'union pour toute activité fluviale de loisirs.

Critères de suivi de la sous-mesure :

Indicateurs	Description	Objectifs chiffrés	Réalisation
de réalisation	- Actions d'information et de sensibilisation	1	1
	- Actions sportives créées	1	2
	- Opérations de promotion	1	0

Eléments concernant le caractère durable et transférable de la sous-mesure :

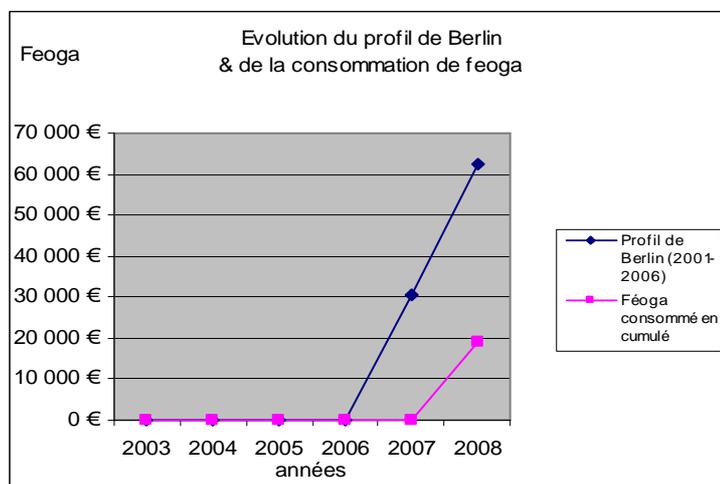
Créations d'activités de pleine nature respectueuses de l'environnement et cohérente avec le développement d'un tourisme durable

Plan de financement en euros

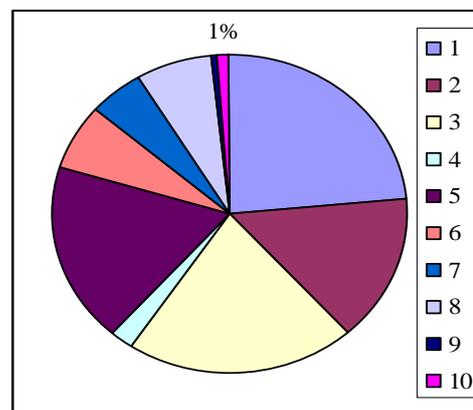
Coût total	Dépenses publiques		Dépenses privées
	Contribution communautaire	Contributions nationales	
Prévisionnel : 165 300 €	62 340 €	61 990 €	40 970 €
Réalisé : 57 292 €	18 906 €	38 385 €	0 €
	33 %	67 %	

Etat d'avancement financier

Date	Nbre total d'op. prévu	Nbre d'op. réalisé	Objectifs Profil de Berlin (2001/2003)	FEOGA écriété cumulé	% d'avancement	Montant mandaté cumulé
Au 31/12/08	3	1	62 340	18 906 €	30.33 %	18 906 €



Part de l'action dans le programme Leader + Volet 1



L'incompatibilité des délais de réalisation Leader+ à respecter (fin 2008) avec ceux des opérations inscrites dans le PER (fin 2009), n'ont permis finalement d'engager (au sens FEOGA) qu'une opération sur 3 prévues. De fait le taux de consommation de cette action affectée tardivement au programme LEADER + ne sera que de 30.3%.

Priorités transversales

Libelle Priorité	Négatif	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	-	1	-	-
Emploi	-	1	-	-
Environnement	-	1	-	-
NTIC	-	1	-	-

Opérations concernant cette action (1) :

- Création d'embarcadères : descente des moulins de Bruniquel à Albias (PER)

C. – LA COOPERATION

1- Etat d'avancement financier Volet 2

N° Presage	INTITULE	MAITRE D'OUVRAGE	Coût réel Factures	UE	Financement public	AUTOFI	Féoga mandaté
Mise en réseau et engagement d'un plan de communication pour les Bistrots de Pays (Gérée par le GAL Bouriane - Causses du Quercy)			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
N°1 - Valorisation et sensibilisation à la culture occitane par la création et la diffusion d'un spectacle vivant et d'un document audiovisuel			31 195.86 €	15 597.93 €	Reste à programmer UE		687.63 €
24 542	Création du spectacle vivant	SMPMQ	16 000.00 €	8 000.00 €	6 000.00 €	2 000.00 €	8 000.00 €
26 779	Culture Occitane phase 2	SMPMQ	13 820.63 €	6 910.31 €	5 819.00 €	1 091.33 €	6 910.31 €
Total				14 910.31 €			
% de programmation de ce projet				95.59%			
N° 2 - Accueil Nature au fil de l'Aveyron			222 000 €	111 000 €	Reste à programmer UE		73 921.90 €
27 205	Accueil Nature au fil de l'Aveyron	Ass ANGA	58 327.97 €	29 163.99 €	18 889.18 €	10 274.80 €	29 163.99 €
26 784	Accueil Nature au fil de l'Aveyron	Commune de St Antonin	7 024.01 €	3 512.01 €	1 053.60 €	2 458.40 €	3 512.01 €
26 785	Accueil Nature au fil de l'Aveyron	CCTVA	8 804.20 €	4 402.10 €	1 488.00 €	2 914.10 €	4 402.10 €
Total				37 078.10 €			
% de programmation de ce projet				33.40%			
N°3 - Jeunes et Territoires au fil de l'eau			88 223.00 €	44 111.50 €	Reste à programmer UE		2 697.23 €
25 724	Actions de sensibilisation (axe 2)	Los Estuflaires	22 550.00 €	11 275.00 €	4 510.00 €	6 765.00 €	11 275.00 €
25 725	Axe 1-2-3 actions de Formation sensibilisation protection valorisat.	Al País de Boneta	22 687.00 €	11 343.00 €	10 298.00 €	1 046.00 €	11 343.00 €
26 787	Jeunes et territoires au fil de l'eau : Création d'un sentier	CC QRGGA	16 160.00 €	8 080.00 €	2 424.00 €	5 656.00 €	8 080.00 €
28 071	Organisation d'un chantier loisirs jeunes	CC TVA	14 836.74 €	7 418.37 €	4 650.00 €	2 768.37 €	7 418.37 €
28 073	Organisation événementiel sur l'eau à destination du grand public	SMPMQ	6 595.80 €	3 297.90 €	2 668.00 €	629.90 €	3 297.90 €
Total				41 414.27 €			
% de programmation de ce projet				93.89%			
N°4 - Structuration d'une filière locale bois-énergie entre territoires Nord Midi-Pyrénéens			15 500.00 €	7 750.00 €	Reste à programmer UE		0.00 €
28 076	Organisation de chantiers	Commune de Caylus	15 500.00 €	7 750.00 €	0.00 €	7 750.00 €	7 750.00 €
Total				7 750.00 €			
% de programmation de ce projet				100.00%			
N° 5 - Adaptation des TPE (Très Petites Entreprises) aux évolutions des territoires des Pays Midi-Quercy et de l'Albigeois et des Bastides			50 000.00 €	25 000.00 €	Reste à programmer UE		0.00 €
27 761	TPE	Adefpat	40 000.00 €	20 000.00 €	20 000.00 €	0.00 €	20 000.00 €
27 762	TPE : accompagnement	SMPMQ	10 000.00 €	5 000.00 €	0.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €
Total				25 000.00 €			
% de programmation de ce projet				100.00%			
Total Volet 2			252 306.35 €	126 152.68 €	57 799.78 €	48 353.90 €	126 152.68 €

2- Fiche action par projet de coopération

Fiche action projet n° 1 – « Valorisation et sensibilisation à la culture occitane par la création et la diffusion d'un spectacle vivant et d'un document audiovisuel » - N° Presage : 24541+26779

1- Description et rappel des objectifs globaux visés par l'action :

L'objectif partagé par chacun des territoires est de « Valoriser la culture et la langue occitane pour assurer la transmission aux populations autochtones, aux nouveaux arrivants, aux jeunes et faciliter la compréhension mutuelle ; la culture occitane, favorisant le lien social et constituant un facteur de cohésion sociale. »

Le projet vise à rendre accessible la culture occitane à des publics qui ne maîtrisent pas cette langue, qui ne connaissent pas ou peu cette culture. La sauvegarde et le développement de la culture occitane passe aussi par la sensibilisation des publics « non-locuteurs ». La création de supports ludiques, conviviaux et accessibles en français et en occitan permet de mettre la culture occitane à la portée de ce public. La vulgarisation est le parti pris de ce projet dans l'idée de faire de la culture occitane un vecteur de lien social.

Un projet...Pour qui ?

Les publics visés et là réside une des difficultés du projet, sont à la fois les populations dites autochtones empreintes de culture occitane, les jeunes et les nouveaux arrivants. Aussi, la culture occitane doit-elle être replacée dans un contexte contemporain afin de faire le lien entre l'héritage d'une culture et son inscription dans la recomposition sociale de nos territoires (notamment mixité des populations locales et intégration des nouveaux arrivants) favorisant sa compréhension et son appropriation, par tous.

2- Partenaires et période de réalisation

5 GAL partenaires : GAL Leader+ Midi Quercy (FR-MP07) – GAL chef de file du projet de coopération - GAL portes de Gascogne - GAL Pays d'Armagnac - GAL Pays de Guéret– Région Limousin - GAL Périgord Vert – Région Aquitaine

Dossier approuvé en CNS en : mars 2006 - **Réalisation :** 2007-2008- **Référent technique SMPMQ :** Jihan Ghiati – chef de projet culturel

3- Quantification des indicateurs de réalisation par rapport aux prévisions :

Estimations candidature		Réalisées	
Description Indicateurs de réalisation	Objectifs chiffrés	Description	Objectifs chiffrés
Représentations du spectacle	2	Représentations du spectacle	2
Temps d'échange entre concepteur acteurs culturels locaux	1	Tps d'échange entre le concepteur et les acteurs culturels locaux	3 groupes de rdv sur 3 jours (résidence des auteurs)
Dispositifs de suivi collégial du projet	Compte-rendu des réunions	Dispositifs de suivi collégial du projet	Compte-rendu des réunions
Présence de professionnel de la culture occitane		Présence de professionnel de la culture occitane	- 1 Producteur professionnel, équipe artistique et technique professionnelle et spécialisés dans le domaine occitan (sur 6 pers., 6 sont professionnelles dont 3 travaillent également dans la culture occitane) - 9 spécialistes de la culture occitane dans les comités techniques et de pilotage
Description Indicateurs de résultats	Objectifs chiffrés	Description réalisations	Objectifs chiffrés
Nombre de locuteurs concernés		Nombre de locuteurs concernés	(références = 380 personnes venues aux 2 diffusions de spectacle et une projection du DVD) – 260 personnes environ
Création et diffusion du spectacle vivant	2	Création et diffusion du spectacle vivant	2
1 temps d'échange entre le concepteur et des acteurs culturels locaux sur les 5 territoires	1	1 temps d'échange entre le concepteur et des acteurs culturels locaux sur les 5 territoires	3
Action de communication média	Supports de communication	Action de communication média	2 types de plaquettes, 2 modèles d'affiches, dossier pédagogique + affichette spécifique MQ

4- Etat d'avancement financier : voir le tableau de synthèse

5- Synthèse des principales réalisations :

Création et diffusion d'un spectacle vivant

Porteur de projets : Syndicat Mixte du Pays Midi Quercy (mandataire des autres territoires pour la procédure de sélection du prestataire professionnel et conduite du projet)

Actions : création du spectacle Imaginaire et diffusions (phase 1)

En Midi-Quercy :

En amont de la création, les auteurs Guillaume Lopez et Bernard Cauhapé ont effectué des résidences dans chacun des territoires afin de rencontrer les acteurs ressources. En Pays Midi Quercy, la résidence a eu lieu du mercredi 19 octobre au vendredi 21 octobre 2007.

Deux représentations ont été programmées dans chacun des territoires, dans deux sites différents. En Pays Midi Quercy : 9 et 10 mai 2008 à La Salvetat-Belmontet et à Parisot. Le 9 mai à La Salvetat-Belmontet, une rencontre était organisée entre l'équipe artistique et technique et les classes des écoles primaires du secteur dont les enfants bénéficient d'un enseignement en occitan : le matin, plus de 180 enfants étaient présents et 160 l'après-midi. Le lendemain à Parisot, des animations avec le réseau de lecture publique et notamment la bibliothèque de Parisot ont précédées le spectacle (expositions, lectures, contes).

Dimension interrégionale : le spectacle a été présenté dans le cadre de l'Estivada à Rodez le 25 juillet 2008.

❑ Création et diffusion d'un document audiovisuel - DVD

Porteur de projets : Syndicat Mixte du Pays Midi Quercy (mandataire des autres territoires pour la procédure de sélection du prestataire professionnel et conduite du projet)

Actions : création et diffusion du DVD (phase 2)

En Midi-Quercy : le DVD produit a été présenté à Montricoux le 13 juin 2008, dans le cadre du festival des musiques traditionnelles. La projection / présentation a été suivie d'un bal à la voix. Une centaine de personnes y ont participé.

Fiche action projet n° 2 – « Accueil Nature au fil de l'Aveyron » - N° Presage : 27205+26784+26785

1- Description et rappel des objectifs globaux visés par l'action :

Les vallées de l'Aveyron et du Viaur constituent un espace naturel préservé particulièrement recherché pour la pratique d'activités pleine nature et de découverte du patrimoine. Les acteurs touristiques et plus particulièrement les centres d'hébergement collectif sont les acteurs qui sont le plus conscients de la nécessité de travailler ensemble pour apporter une plus value à leur structure et à leur territoire. Ces centres d'hébergement collectif partenaires du projet de coopération sont le Centre Fontbonne Espace Nature (Gal Pays Albigeois), le moulin de Roumégous (Gal Midi Quercy), le Foyer du Ségala (Gal Pays Albigeois), le Centre de Vacances de Montricoux (Gal Midi Quercy). Le projet vise à conforter une identité commune basée en particulier sur l'élément naturel « Gorges de l'Aveyron », autour de valeurs partagées (Préservation et valorisation du patrimoine naturel, le développement durable, l'éco citoyenneté) et en s'appuyant sur des actions de mise en réseau durables entre les différents acteurs des 2 territoires (et plus particulièrement les acteurs touristiques). Les grands objectifs du projet de coopération sont :

1. Identification des valeurs partagées et appropriation d'une culture commune
2. Etat des lieux de l'offre globale proposée et des moyens techniques et humains disponibles pour le projet (notamment en terme de compétences à valoriser)
3. Elaboration et commercialisation de produits touristiques communs,
4. Elaboration d'une stratégie de communication,
5. La mutualisation d'équipement.

Ils correspondent in fine, à la mise en réseau des centres d'hébergement collectif et visent le développement de l'activité des structures d'hébergement, l'émergence d'un réseau d'acteurs et une meilleure lisibilité de l'offre touristique et l'élaboration d'un projet de développement touristique sur les Gorges de l'Aveyron et du Viaur

2- Partenaires et période de réalisation

2 GAL partenaires : GAL Midi-Quercy (chef de file) / GAL Albigeois et Bastides

Dossier approuvé en CNS en : oct 2006 - **Réalisation** : 2007-2008- **Référent technique SMPMQ** : Marianne BUSSER

3- Quantification des indicateurs de réalisation par rapport aux prévisions :

Estimations candidature		Réalisées	
Description Indicateurs de réalisation	Objectifs chiffrés	Description	Objectifs chiffrés
Etat des lieux de l'offre touristique sur les deux territoires	1 état des lieux	L'état des lieux de l'offre touristique réalisé correspond à un inventaire des prestations existantes sur la vallée de l'Aveyron	1 état des lieux
Proposition d'un produit touristique commun	1 produit	1 séjour de randonnée pédestre itinérante – 1 séjour autour d'activité pleine nature– 1 Etude en cours pour une proposition de séjours gourmands	2 séjours élaborés et 3 autres à l'étude
Création d'un site Internet et des documents de communication	1 site Internet	Le site Internet est opérationnel depuis fin juil.2008. Création gamme de docs avec logo*+charte graphique commune pour la communication interne et fichiers numériques (pdf) pour la réalisation d'affiches, fiches techniques et dépliants + édition dépliant d'appel	1 site Internet 1 dépliant 4 docs de communication
Constitution d'un pool de matériel et d'animations communs	1 pool	Le pool matériel + animation commun n'a été que partiellement réalisé avec l'achat d'1 ensemble vidéo projection. La réalisation de panneaux d'exposition sur la faune et la flore des Gorges de l'Aveyron et des mallettes écogestes a été ajournée faute de pouvoir les réaliser dans les délais et de capacité financière à réaliser toutes les actions avant fin août.	1 outil
Description Indicateurs de résultats	Objectifs chiffrés	Description réalisations	Objectifs chiffrés
Emergence d'une structure unique	1 structure associative	Après 8 mois de fonctionnement, la structure regroupe 4 centres d'hébergement collectif et met en place des partenariats.	1 structure commune
Augmentation du nbre de nuitées	25%	Il est trop tôt pour pouvoir mesurer l'impact	Tableau de

commercialisées par les 4 centres			bord constitué
Pérennisation de la structure commune et des emplois		Liée à la pérennisation de toutes les structures adhérentes et de la capacité de fédérer d'autres acteurs	En cours de consolidation
Création d'une dynamique de travail partenariale		La dynamique partenariale entre les 4 centres est forte. Partenariat aussi avec les prestataires d'activité pour le montage de produits + collaboration entre CDT et SLA du Tarn et du TG, ainsi que MPVL pour la commercialisation de nos produits concernant des prestataires des différents départements.	Environ 15 partenaires associés
Qualification de l'offre en faveur d'un tourisme durable		L'état des lieux des structures réalisés par le CPIE permet de prendre la mesure à l'instant T des actions réalisées et de l'effort à engager dans chaque structure. La charte commune est le garant du respect et de la valorisation de pratiques en faveur d'un tourisme durable.	4 états des lieux Tourisme durable réalisés 1 charte commune

4- Etat d'avancement financier : voir le tableau de synthèse

5- Synthèse des principales réalisations :

❑ Elaboration et commercialisation de produits touristiques communs

Porteur de projets : Association Accueil Nature Gorges de l'Aveyron - Midi-Quercy et Albigeois et bastides

Actions : création d'une association commune le 20 août 2007 et embauche d'une chargé de mission et d'une assistance secrétariat – mise en œuvre d'une charte de valeurs tourisme durable partagée – réalisation d'un état des lieux de l'offre touristique de la zone – Elaboration de deux produits touristiques commercialisables et projets de 3 autres produits en cours

En Midi-Quercy : Siège de l'association et deux structures membres fondatrices de l'association

❑ Elaboration d'une stratégie de communication

Porteur de projets : Association Accueil Nature Gorges de l'Aveyron - Midi-Quercy et Albigeois et bastides

Actions : élaboration d'une charte graphique - réalisation d'un site Internet - réalisation de documents/ supports de communication - élaboration d'un outil de communication Interne – Prospection

❑ La mutualisation d'équipements et d'outils d'animation

Porteur de projets : Association Accueil Nature Gorges de l'Aveyron – Midi-Quercy et Albigeois et bastides

Actions : Achat d'une partie du matériel audiovisuel (ensemble de vidéo projection) et de l'équipement bureautique pour la réalisation d'outils d'animations - cahier des charges précis des 4 mallettes éco gestes pour achat ultérieur

❑ Amélioration de la qualité de l'accueil des clients et leur sensibilisation à l'environnement

Porteur de projets : Commune de St Antonin Noble Val : Moulin de Roumégous – Midi-Quercy

Actions : Aménagement de deux salles d'activité – achat d'un module audiovisuel pour la diffusion de documentaires relatifs à la découverte du patrimoine naturel des Gorges de l'Aveyron

Porteur de projets : Communauté de communes Terrasses et vallée de l'Aveyron – Maison de la spéléologie – Midi-Quercy

Actions : Achats de matériels pour les séjours thématiques (pour les activités de pleine nature, pour la découverte de la faune et de la flore, pour la réalisation de courts métrages documentaires sur le patrimoine)- achats de matériels pour la valorisation de gestes éco citoyens.

❑ le développement des actions en faveur des personnes présentant un handicap

Porteur de projets : Commune de St Antonin Noble Val : Moulin de Roumégous – Midi-Quercy

Actions : La transcription de documents de découverte de l'environnement en braille – aménagement des locaux par la pose d'alarmes lumineuses au rez-de-chaussée et au 1er étage, par la mise en place de repères tactiles au niveau de la cuisine et des interrupteurs, par la mise en place d'une signalétique dans les salles de restauration, d'activités et d'accueil

Fiche action projet n° 3 - Jeunes et territoires au fil de l'eau - N° Présage : 25724+25725+26787+28071+28073

1- Description et rappel des objectifs globaux visés par l'action :

Favoriser une meilleure compréhension et gestion de la ressource en eau, à travers la mise en place d'actions communes de **formation (axe 1), de sensibilisation (axe 2), de protection et de valorisation (axe 3) orientées vers divers publics, notamment les jeunes et les structures enfance-jeunesse.** Il s'agit de mieux faire connaître la ressource en eau dans chacun des territoires concernés (richesse et fragilité de cet écosystème, enjeux d'entretien, de préservation et de gestion durable) ; favoriser l'apprentissage et le développement d'initiatives et de gestes écologiques permettant une gestion plus économe de cette ressource ; structurer un réseau d'acteurs compétents sur la sensibilisation à la gestion de l'eau.

2- Partenaires et période de réalisation

4 GAL : Albigeois et Bastides (chef de file) / GAL Midi-Quercy / Quercy Rouergue / Ploërmel Cœur de Bretagne

Dossier approuvé en CNS en : oct 2006 - **Réalisation :** 2007/2008 - **Référent technique SMPMQ :** Bertille DANIEL

3- Quantification des indicateurs de réalisation par rapport aux prévisions :

Indicateurs	Estimations candidature Midi-Quercy		Réalisées	
	Description	Objectifs chiffrés	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Formations développées	2	Formations développées	2
	Activités de sensibilisation développées	6	Activités de sensibilisation développées	6
	Actions de valorisation développées	2	Actions de valorisation développées	2

	Outils pédagogiques créés	1	Outils pédagogiques créés	4
De résultats	Nbre d'outils pédagogiques diffusés	2000	Nbre d'outils pédagogiques diffusés	5060
	Nbre de jeunes bénéficiaires	250	Nbre de jeunes bénéficiaires	450
	Nbre total de personnes ayant participé aux formations	15	Nbre total de personnes ayant participé aux formations	10
	Nbre de structures enfance-jeunesse informées sur le projet	39	Nbre de structures enfance-jeunesse informées sur le projet	49
	Nbre de structures enf.-jeunesse impliquées	12	Nbre structures enf.-jeunesse impliquées	25

4- Etat d'avancement financier : voir le tableau de synthèse

5- Présentation synthétique des principales réalisations (« actions communes ») :

❑ Formation des animateurs professionnels et bénévoles de structures enfance jeunesse (axe 1)

Porteur de projets : CPIE Midi-Quercy, CPIE du Pays Tarnais, CPIE du Rouergue, CPIE Forêt de Brocéliande.

Actions : Les 4 CPIE ont élaboré conjointement un plan de formation, qui a mobilisé les animateurs et responsables de Centres de Loisirs.

En Midi-Quercy : 4,5 journées de formations organisées, 8 participants en moyenne par session. 7 Centres de Loisirs y ont participé.

❑ Création et diffusion d'une musette pédagogique, à destination des Centres de Loisirs (axe 2)

Porteur de projets : CPIE du Pays Tarnais, CPIE Midi-Quercy, CPIE du Rouergue, CPIE Forêt de Brocéliande.

Actions : élaboration d'une musette en collaboration entre les 4 CPIE, comportant une partie « ressources » et une partie « matériel »

En Midi-Quercy : réalisation de 24 musettes, diffusée à 17 Centres de Loisirs, et à des structures susceptibles de prêter l'outil aux structures enfance-jeunesse, selon les besoins (plusieurs Cté de Communes, le SMPMQ, les 3 écoles de pêche du territoire).

❑ Réalisation d'émissions radios sur le thème de l'eau pour les adolescents, les enfants...et tout public (axe 2)

Porteur de projets : Radio CFM (association Los Estuflaires); Radio Albigeois, Figeac FM, Plum'FM

Actions : organisation de stages d'initiation au reportage radio ; d'émissions avec les enfants de Centres de Loisirs et structures enfance-jeunesse ; création d'un site Internet commun entre 4 radios associatives.

En Midi-Quercy : organisation d'1 stage ; de 12 émissions radios ; site Internet commun : www.cooperadio.com. 119 participants.

❑ Animations liée à la pêche, l'eau et les milieux aquatiques pour les Centres de Loisirs et les enfants (axe 2)

Porteur de projets : Association régionale des fédérations de Pêche de Midi-Pyrénées, pour les 4 Fédérations départementales et les 3 GAL

Actions : animations organisées en concertation avec les 4 Fédérations de Pêche (Aveyron - Lot - Tarn et Tarn et Garonne) situées dans les 3 GAL, structurées en 2 séances (découverte des poissons, du milieu aquatique, du matériel ; puis journée de rencontre).

En Midi-Quercy : la journée de rencontre s'est déroulée en Midi-Quercy, à Caussade, et a réuni plus de 200 participants (issus des 3 GAL)

❑ Organisation d'un évènementiel sur l'eau à destination du grand public (axe 3)

Porteur de projets : Associations porteuses des Contrats de Rivières, Syndicats de Rivières, collectivités, GAL

Actions : mise en place dans chaque GAL d'une « fête de l'eau » pour faire connaître les actions réalisées dans le cadre du projet de coopération, et sensibiliser le public sur la ressource en eau, par diverses animations.

En Midi-Quercy : les animations organisées ont permis la participation de 460 participants environ. Porteur de projet : le GAL Midi-Quercy

❑ Conception, création et mise en place de sentiers en bordure de plans d'eau, de rivières, tout public (axe 3)

Porteur de projets : Associations porteuses des Contrats de Rivières, Syndicats de Rivières, CPIE, collectivités

Actions : élaborer une méthodologie commune à plusieurs territoires pour créer ces sentiers (*n'a pu être réalisé*) puis réalisation des sentiers.

En Midi-Quercy : création d'un sentier de découverte (+ 1 livret), par la Cté de Communes Quercy-Rouergue et Gorges de l'Aveyron

❑ Organisation de chantiers de plantation et de restauration des berges et/ou du patrimoine au bord de l'eau à destination des jeunes sur plusieurs territoires, pour un public adolescent (axe 3)

Porteur de projets : Associations jeunesse, syndicats de rivières, collectivités

Actions : Les GAL albigeois et Midi-Quercy ont réalisé 2 chantiers communs, de même que les GAL Ploërmel et Quercy-Rouergue.

En Midi-Quercy : chantier organisé en avril 2008 par la Cté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron, au lac du Gouyre, avec 16 jeunes. Installation de nichoirs, réouverture d'une mare, création de petits abris pour la faune, création de palissades à partir de saules...

1- Description et rappel des objectifs globaux visés par l'action :

L'objectif du Pays Midi Quercy et des autres territoires était de structurer une filière locale de production et de consommation de bois énergie. L'approche très pragmatique a permis de confirmer et de quantifier le potentiel énergétique en différenciant les ressources en fonction de critères techniques et économiques. L'opération a aussi permis d'amorcer la création d'un réseau d'acteurs complémentaires pour la mise en œuvre de la production et de la gestion de la ressource, en enrichissant le réseau actuel de nouveaux partenaires et en faisant évoluer l'approche et les pratiques en expérimentant en grandeur nature par la mise en œuvre de chantiers optimisés par une équipe d'animation locale sur l'ensemble des aspects (économiques, environnemental, social et juridique). La production ne se justifiant que via un potentiel de consommation, une évaluation des perspectives de développement de la consommation de bois énergie a aussi été réalisée sur l'ensemble de nos territoires et ce notamment pour les détenteurs majoritaires de la ressource : les agriculteurs. Le programme consistait de façon complémentaire à développer une approche énergétique générale et complète des exploitations agricoles, et ce par la mise au point de diagnostics spécifiques (Planète). La valorisation de l'opération par une communication spécifique par voie de presse et Internet a permis de susciter de nouvelles réflexions dans les collectivités, chez les agriculteurs et les particuliers mais aussi pour tous les intervenants de la chaîne de production (CUMA, coopérative forestière, syndicat départemental de déchets, conseiller forestier du CRPF,...). L'opération a aussi permis de prendre connaissance des pratiques actuelles sur les territoires associés et des autres avancées sur le territoire régional en envisageant la mise en place d'une charte spécifique aux territoires incluant les spécificités de chacun.

2- Partenaires et période de réalisation

4 GAL : GAL Quercy Rouergue (chef de file) / GAL Midi-Quercy / GAL Bourian-Causse du Quercy / Pays de l'Albigeois et des Bastides

Dossier approuvé en CNS en décembre 2006 - Réalisation : 2007-2008- Référent technique SMPMQ : Julien CAILLE

3- Quantification des indicateurs de réalisation par rapport aux prévisions :

Indicateurs	Estimations candidature Midi-Quercy		Réalisées	
	Description	Objectifs chiffrés	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Etude réalisée	1	Etude réalisée	6
	Charte créée	1	Charte créée	0.5
	Chantiers de déchetage menés	1	Chantiers de déchetage menés	2
	Actions de sensibilisation	2	Actions de sensibilisation	3
	Outils de sensibilisation	3	Outils de sensibilisation	4
	Formations développées	2	Formations développées	0
	Outil de diagnostic agricole développé	1	Outil de diagnostic agricole développé	1
De résultats	Adhérents à la charte	15	Adhérents à la charte	0
	Jours de chantiers	6	Jours de chantiers	10
	Diffusion du guide pratique	500	Diffusion du guide pratique	500
	Participation des chauffagistes : pers. formées	15	Participation des chauffagistes : pers. formées	0
	Exploitations agricoles diagnostiquées	10	Exploitations agricoles diagnostiquées	5

4- Etat d'avancement financier : voir le tableau de synthèse

5- Synthèse des principales réalisations :

□ Intitulé de l'action

Porteur de projets : Commune de Caylus

Actions : Réalisations de chantiers expérimentaux de production de bois énergie

En Midi-Quercy :

Deux chantiers expérimentaux distincts (valorisation de déchets d'élagage de peupliers, régénération d'un taillis de châtaigniers déperissants) ont été développés avec l'ensemble des acteurs locaux ayant une légitimité de compétences pour intervenir dans la mise en place d'une organisation spécifique à la production/livraison de bois énergie.

1- Description et rappel des objectifs globaux visés par l'action :

L'objectif partagé par chacun des territoires autour de ce projet est de mettre en place de nouveaux dispositifs d'accompagnement des TPE rurales intégrant les nouveaux problèmes et les nouveaux besoins liés à la fois à l'accueil de nouvelles populations souvent issues du milieu urbain et au vieillissement des entreprises et de la population. Ce projet contribuera au renforcement de l'attractivité des territoires ruraux par le développement d'une économie résidentielle et « présente ». L'objectif de la coopération est de définir, expérimenter et formaliser des méthodes pour organiser de nouveaux dispositifs d'accompagnement des TPE rurales intégrant des démarches partenariales, individualisées par entreprise, d'analyse des besoins et de suivi, ainsi que l'utilisation d'outils de prévision et d'anticipation.

Ce projet s'emploiera à apporter des éléments de réponse opérationnels aux besoins des TPE rurales en mutualisant les ressources existantes et en identifiant le rôle des territoires et des collectivités locales.

Les 2 Territoires partenaires de ce projet souhaitent ainsi concevoir et mettre en place une nouvelle organisation territoriale et un plan d'actions opérationnelles pour accompagner l'adaptation des TPE aux évolutions démographiques et économiques.

2- Partenaires et période de réalisation

2 GAL : GAL Pays de l'Albigeois et Bastides (chef de file) / GAL Midi-Quercy

Dossier approuvé en CNS en : juin 2007 - Réalisation : 2007-2008- Référent technique SMPMQ : Philippe DARBOIS

3- Quantification des indicateurs de réalisation par rapport aux prévisions :

Indicateurs	Estimations candidature Midi-Quercy		Réalisées	
	Description	Objectifs chiffrés	Description	Objectifs chiffrés
De réalisation	Entretiens d'entreprises	120 à 150	Entretiens d'entreprises	124
De résultats	Un plan d'actions par territoire			
	- Nbre de diagnostics approfondis	30		5
	- Nbre d'actions individuelles	10		7
	- Nbre d'actions collectives	5		3
	Des ateliers « prospective »	1	Un atelier « prospective »	1
- Nbre de participants	30	- Nbre de participants	60	
- Taux de participation	80 %			
Un dispositif territorial d'accompagnement pérenne		Une charte de partenariat		
- Une charte de Partenariat				

4- Etat d'avancement financier : voir le tableau de synthèse

5- Synthèse des principales réalisations :

Porteur de projets : **ADEFPAT (opérateur et maître d'œuvre principal du projet de coopération)**

Actions : « adaptation des TPE aux évolutions des territoires »

En Midi-Quercy : *idem (la totalité de l'action a été commune aux 2 territoires)*

Phase 1- Préparation de l'action :

Mise en place des Comités des Pilotages et mobilisation des partenaires; Elaboration d'un guide d'entretien des TPE à partir du recensement des outils existants; Définition de la méthode de prospective;

Phase 2- Diagnostic des besoins des TPE:

Réalisation de 125 entretiens directs auprès des TPE du territoire pour repérer les besoins d'appui aux mutations économiques, en gestion de ressources humaines et les préoccupations liées à l'anticipation . Limites de l'exercice: difficile d'aborder dès le premier entretien les questions de GRH, d'avenir des marchés et des techniques.(climat de confiance à créer dans le temps).

Phase 3- Elaboration d'un plan d'actions:

Mobilisation des partenaires techniques pour apporter un service individuel accru aux TPE en particulier en zones rurales, qui par méconnaissance réciproque, ne bénéficient que médiocrement de certaines mesures d'aide à l'adaptation aux marchés.

Restitution publique auprès des chefs d'entreprises des résultats de l'enquête : synthèse et préconisations en terme d'organisation collective de la réflexion et des appuis techniques auprès des TPE à formaliser .

Phase 4 – La démarche d'anticipation

Organisation de deux journées « Jaudis de la prospective », ciblées sur les secteurs d'activités porteurs de l'économie résidentielle (habitat ; commerce rural de proximité) avec des intervenants spécialisés dans les approches prospectives et d'analyse des modes de consommation.

Etudes qualitatives universitaires par des stagiaires de Master II sur « Les nouveaux arrivants dans le PMQ »

3- Autres éléments de synthèse liés à la coopération :

Les éléments suivants sont présentés de manière succincte, pour un aperçu d'ensemble à l'échelle des 5 projets de coopération (et compte tenu du nombre de pages maximum fixé pour l'établissement de ce Rapport). Pour plus de détails, le lecteur pourra se reporter au Rapport d'exécution établi pour chaque projet de coopération.

➤ Valeur ajoutée des projets, impacts des projets de coopération sur le partenariat

D'une manière générale, les projets de coopération mentionnés ont permis :

- **de développer des partenariats, des échanges de savoirs et des actions communes avec d'autres territoires**, dont plusieurs géographiquement proches (ex. travail sur 4 projets de coopération avec le GAL Pays de l'Albigeois et Bastides, sur 2 projets avec le GAL Quercy-Rouergue, sur 1 projet avec le GAL Bourrian-Causses du Quercy)

- ... Et donc de **renforcer dans plusieurs projets une cohérence territoriale des interventions** (ex. structuration d'une filière bois-énergie entre territoires Nord midi-pyrénéens, accueil touristique dans les Gorges de l'Aveyron) **ou de collaborer avec des territoires avec lesquels un partenariat n'aurait probablement pas été instauré sans l'opportunité offerte par la coopération LEADER** (ex. travail avec les GAL Ploërmel Cœur de Bretagne, Pays de Guéret, Périgord Vert),

- de renforcer la **collaboration entre divers acteurs publics et/ou privés autour d'objectifs partagés**, de **mutualiser les moyens**, et de ce fait, **d'accroître la qualité et l'impact des opérations** (ex. collaboration entre 4 CPIE pour l'élaboration de la

musette « Eau », entre 4 Fédérations de pêche, entre 5 GAL pour une valorisation et sensibilisation à la culture occitane...), **de renforcer les compétences ou la structuration des acteurs dans les domaines concernés** (ex. projet sur les TPE, sur la filière bois-énergie, sur l'accueil dans les Gorges de l'Aveyron...).

➤ Communication sur le projet

La communication sur les projets de coopération fait partie des obligations du programme Leader+, elle a été réalisée dans ce cadre et dans l'intérêt de la mise en œuvre et de la valorisation des projets, par exemple :

- plusieurs **sites Internet** ont été créés (1 site pour la coopération entre radios associatives sur le thème de l'eau, 1 site pour l'accueil nature dans les Gorges de l'Aveyron) ;
- plusieurs **animations** ont été organisées pour le **grand public et plusieurs documents pédagogiques ont été conçus** (ex. 1 DVD pour le projet sur la culture occitane, 1 DVD, 1 livret pédagogique, 1 musette et 1 panneau d'information sur site pour le projet lié à l'eau...) ; sur ces documents figurent la mention d'un cofinancement dans le cadre du programme Leader+
- des **actions d'information et de communication ont été réalisées auprès des médias.**

➤ Difficultés rencontrées, solutions préconisées, pérennité

Les difficultés rencontrées sur ces projets de coopération ont été principalement de 2 ordres : une sous-estimation ou sur une estimation de certaines dépenses (concernant le temps de travail et donc le coût estimé pour réaliser certaines tâches par exemple) ; un délai de réalisation des projets plus long que prévu (par exemple lié à une difficulté à mobiliser certains acteurs ou structures). Des enseignements sont à tirer de ce point de vue pour les projets de coopération ultérieurs.

Dans la conception des projets de coopération, une attention a été portée à la pérennité des actions :

- **soit du point de vue de la nature des projets, ayant vocation à être poursuivis** (structuration d'une filière bois-énergie, de l'accueil touristique dans les Gorges de l'Aveyron, réflexion sur l'adaptation des TPE aux évolutions des territoires) **ou à servir de référence pour la conception d'autres actions / animations** (l'organisation d'un chantier loisirs sur le thème de l'eau peut-être poursuivi, dans le même esprit, par l'organisation de chantiers environnementaux, de nouveaux sentiers de découverte autour du thème de l'eau peuvent être créés ...)
- **soit du point de vue des outils produits, pérennes et parfois susceptibles d'évolution dans le temps** : DVD sur la culture occitane, création d'un sentier pédagogique, création de sites Internet (qui sont des outils à caractère évolutif), d'une musette «Eau » pour les centres de loisirs...
- **soit du point de vue des partenariats instaurés et des dynamiques créées**: partenariats entre CPIE, entre GAL Midi-Pyrénéens...

III-EXECUTION FINANCIERE

A. ETAT DE LA PROGRAMMATION

♦ Analyse de la situation de l'année de référence et de la situation en cumulé

Mesure	Nbre d'op.	Coût total		Feoga programmé		FEOGA écarté (Profil de Berlin) en cumulé	
		2008	En cumulé	2008	En cumulé	Prévu	Différentiel
Mesure 1	15	161 114 €	922 200 €	44 445 €	375 778 €	375 857 €	79 €
Mesure 2	21	390 €	540 573 €	-1 713 €	237 504 €	242 150 €	4 646 €
Mesure 3	22	3 636 €	863 939 €	11 390 €	331 563 €	335 701 €	4 138 €
Mesure 4	4	-10 570 €	89 222 €	-3 619 €	33 611 €	33 921 €	310 €
Mesure 5	29	-12 272 €	788 452 €	-6 498 €	296 066 €	299 778 €	3 712 €
Mesure 6	8	-11 256 €	241 209 €	-1 801 €	103 508 €	103 818 €	310 €
Tech. Gestion	5	35 772 €	165 572 €	17 886 €	82 786 €	82 791 €	5 €
Animation	5	57 055 €	216 144 €	28 527 €	108 072 €	109 077 €	1 005 €
Evaluation	2	-50 €	18 604 €	-25 €	9 302 €	9 307 €	5 €
Total	111	223 818 €	3 845 914 €	88 592 €	1 578 190 €	1 592 400 €	14 210 €
Taux de consommation de FEOGA V1 (sans le PER)						99.11%	
Mesure PER	1	57 292 €	57 292 €	18 906 €	18 906 €	62 340 €	43 434 €
Total	112	281 110 €	3 903 206 €	107 499 €	1 597 097 €	1 654 740 €	57 643 €
Taux de consommation de FEOGA V1 (avec le PER)						96.52%	
Volet 2	13	-25 600 €	252306.35	-12 799 €	126152.68	203459	77306.32
Taux de consommation de FEOGA V2						62.00%	
Total	125	255 510 €	4 155 513 €	94 699 €	1 723 249 €	1 858 199 €	134 950 €
Taux de consommation de FEOGA V1+ V2						92.74%	

Globalement on constate que l'avancement de la programmation et de la réalisation satisfait les critères du « Profil de Berlin ». Au sein du plan d'action, des inégalités d'avancement ont fait l'objet d'ajustements, (cf. : II.B) sur un plan quantitatif.

B. SITUATION DES PAIEMENTS au Maître d'Ouvrage

Mesures	Feoga Réalisé	Paiement					Total des versements
		2004	2005	2006	2007	2008	
Mesure 1	375 778 €	15 427 €	119 728 €	59 937 €	69 471 €	111 215 €	375 778 €
Mesure 2	237 504 €	0 €	66 862 €	6 307 €	30 723 €	133 612 €	237 504 €
Mesure3	331 563 €	56 365 €	38 816 €	47 128 €	95 960 €	93 294 €	331 563 €
Mesure 4	33 611 €	0 €	7 500 €	1 171 €	7 880 €	17 059 €	33 610 €
Mesure 5	296 066 €	41 960 €	80 191 €	58 161 €	39 703 €	76 052 €	296 067 €
Mesure 6	103 508 €	0 €	42 273 €	19 894 €	0 €	41 341 €	103 508 €
PER	18 906 €	0 €	0 €	0 €	0 €	18 906 €	18 906 €
Tech.Gestion	82 786 €	0 €	22 414 €	17 548 €	15 488 €	27 336 €	82 786 €
Animation	108 072 €	0 €	14 950 €	26 799 €	8 795 €	57 528 €	108 072 €
Evaluation	9 302 €	0 €	0 €	4 327 €	0 €	4 975 €	9 302 €
Total	1 597 097 €	113 752 €	392 734 €	241 272 €	268 020 €	581 318 €	1 597 096 €
Volet 2	126 153 €	0 €	0 €	0 €	1 964 €	124 188 €	126 152 €
Total	1 723 249 €	113 752 €	392 734 €	241 272 €	269 984 €	705 507 €	1 723 249 €

Globalement les maîtres d'ouvrage interrogés notamment dans le cadre des évaluations intermédiaire et finale ont été satisfaits des délais de paiement de la subvention FEOGA, notamment grâce à une réactivité de l'équipe technique du GAL et la gestion directe des paiements .

♦ Récapitulatif des paiements effectués par le CNASEA

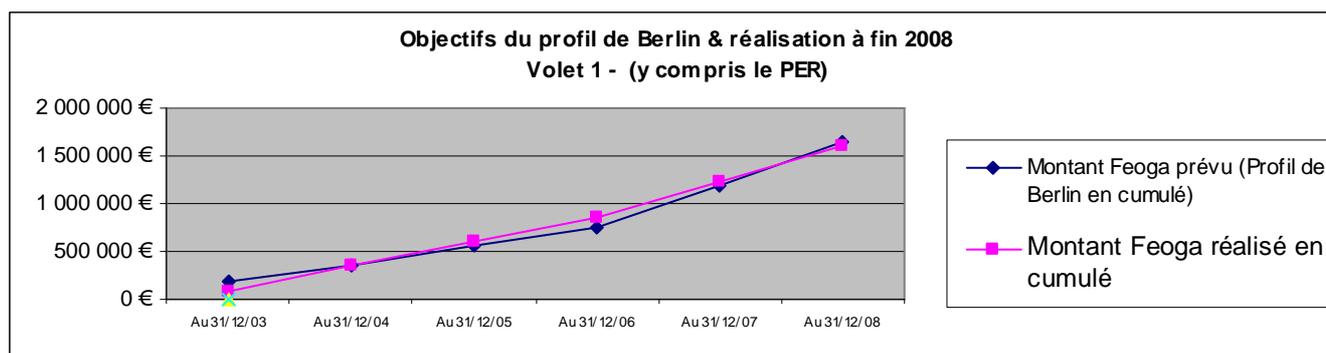
Dates	Versement CNASEA	Reversement au M.O.
Année 2003-2004	172 098 €	113 752 €
Année 2005	320 466 €	377 898 €
Année 2006	250 560 €	256 109 €
Année 2007	258 564 €	268 020 €
Année 2008	556 593 €	581 318 €
Volet 2 année 2007 y compris les avances	8 923 €	1 964 €
Volet 2 année 2008	116 672 €	124 188 €
TOTAL	1 683 877 €	1 723 250 €
Soit un montant restant à recevoir de		-39 373 €

Le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy reste dans l'attente du versement du solde de la subvention européenne pour un montant de 39 373 €.

C.- SUIVI DE DEGAGEMENT D'OFFICE

♦ Avancement de la programmation Volet 1

Prévision (profil de Berlin) y compris le PER	Au 31/12/03	Au 31/12/04	Au 31/12/05	Au 31/12/06	Au 31/12/07	Au 31/12/08
	183 960 €	358 080 €	555 479 €	753 719 €	1 192 964 €	1 654 740 €
Montant FEOGA écrié	88 346 €	355 474 €	604 521 €	84 034 €	1 219 140 €	1 597 097 €
% d'avancement	48.02%	99.27%	108.82%	113.31%	102.19%	96.52%



Le GAL Midi-Quercy a respecté les objectifs énoncés par le « Profil de Berlin » jusqu'en 2007. La clôture du programme fin 2008 fait apparaître une légère sous-consommation de l'enveloppe FEOGA dédiée au GAL MQ, essentiellement due à la déprogrammation d'opérations inscrites dans le PER (déjà évoquée précédemment).

IV- DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LA QUALITE ET L'EFFICACITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT

A. FONCTIONNEMENT DU COMITE DE PROGRAMMATION

♦ Configuration du Comité de Programmation

	Titulaires	Suppléants
Nombre de membres élus	8	8
Nombre de représentants privés	11	10
Nombre de femmes	4	3
Nombre de personnes de moins de 25 ans	0	0
Représentants d'organismes environnementaux	1	0

♦ Mode de fonctionnement du Comité de Programmation

Dates des réunions du C.P.	Nombre de présents	dont nbre de pers. du privé	dont nbre de femmes	dont nbre de jeunes (moins de 35 ans)	Nombre de projets examinés	Durée approximative du comité
N°14-01/02/2008	12	7	2	0	16	2 h 15
N°15-11/04/2008 * Pas le double quorum donc consultation écrite le 15/04/08	10	3	1	0	1	2 h 15
Moyenne	11	5	1.5	0	8.5	2 h 15

Nous avons également eu recours à la consultation écrite pour reprogrammer des opérations en sous réalisation :

- Le 15/09/08 pour reprogrammer les opérations en sous réalisation et afin de procéder à un remaquetage. 1 opération a été proposée mais refusée car elle ne pourrait pas respecter les échéances de clôture du programme Leader+
- Le 06/11/08 pour reprogrammer les opérations en sous réalisation afin de pouvoir les archiver
- Le 15/12/08 pour reprogrammer les opérations en sous réalisation afin de pouvoir les archiver et ainsi clôturer le programme

♦ Modalités de présentation et de présélection des dossiers

Le Pays Midi-Quercy s'est appuyé sur une organisation territoriale expérimentée, notamment par "les contrats de terroir" antérieurs, qui a permis de disposer d'un réseau d'animateurs de terrain au sein des quatre communautés de communes. Ainsi, l'équipe technique du Syndicat Mixte a travaillé en réseau avec les Communautés de Communes qui ont assuré le premier accueil des porteurs de projet (public et privé) et l'orientation vers le dispositif financier, notamment pour les fonds européens, le plus approprié. Ce réseau s'est également élargi aux partenaires techniques institutionnels ainsi que les membres du Conseil de Développement, qui ont joué un rôle important d'orientation des maîtres d'ouvrage vers les Communautés de Communes ou le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy. Cette organisation a été possible car les techniciens concernés ont été accompagnés en amont par l'équipe technique du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy, pour s'approprier ces dispositifs financiers, en particulier pour LEADER+, leur "philosophie". Dès l'orientation du maître d'ouvrage vers une aide LEADER+, un dossier type LEADER+ lui a été communiqué qui a été ensuite examiné avec l'animateur du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy pour éventuellement l'abonder ou améliorer sa cohérence avec le plan de développement du programme LEADER+ Midi-Quercy. Des réunions spécifiques avec les partenaires concernés ont pu être parfois organisées pour les projets relativement importants.

Le processus de présélection des projets susceptibles d'être présentés au comité de programmation LEADER+ du Midi-Quercy a été basé sur une confiance des partenaires associés, et sur une méthodologie pragmatique issue d'une antériorité de gestion des fonds européens. De fait, le porteur de projet a été accompagné individuellement dans l'élaboration de sa demande de financement LEADER+ en veillant à la cohérence de son projet avec les fiches actions du plan de développement et au respect de "l'esprit" LEADER+ (caractère transférable et innovant du projet). Suite à l'évaluation intermédiaire du programme Leader+ Midi-Quercy et afin que les membres du Comité de Programmation puissent formaliser leurs choix de façon plus méthodique, une grille multicritères d'appréciation des projets a été élaborée et validée en Comité de Programmation Leader + le 05 juillet 2006. Elle a été ensuite utilisée pour chaque projet.

♦ Déroulement du Comité de Programmation

Lors du Comité de Programmation, la présentation a été réalisée par le Président du GAL et complétée par l'animateur ou par un membre du Comité qui connaissait plus particulièrement le projet présenté. Une discussion s'établissait entre les participants, chacun échangeait son point de vue, apportait des réflexions personnelles et un vote consensuel avait lieu.

Formellement en Comité de Programmation, deux projets ont été rejetés pour des motifs d'inéligibilité de dépenses agricoles au moment de sa présentation (11/2003) et de difficulté de détermination de la « traçabilité » des financements d'un événementiel culturel (2007). Le travail en amont avec les partenaires techniques qui faisaient remonter les projets puis avec le maître d'ouvrage, permettait d'éviter de rejeter des projets en Comité de Programmation. Ainsi, les projets sont orientés directement vers les dispositifs financiers adaptés. Les opérations présentées en Comité étaient donc éligibles sur le fonds et ne donnaient lieu, de la part du Comité de Programmation, qu'à des recommandations ou des ajustements sur la mise en oeuvre partenariale du projet ou sur les liaisons intersectorielles qu'il pouvait occasionner.

♦ D'autres sujets sont abordés en Comité de Programmation. :

- Information générale et détaillée sur l'avancement du programme en terme de programmation et de consommation de crédits.
- Information et réflexion sur l'évaluation quantitative et qualitative du programme et sur les modalités d'appréciation des projets.
- Information sur l'animation du programme et sur la participation de l'équipe technique ou des membres du GAL à des séminaires ou événements extérieurs.
- Information sur la coopération interterritoriale et transnationale.
- Information sur les futurs fonds européens 2007/2013.

B. UTILISATION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

♦ Animation du programme Leader+

L'objectif a été de constituer une équipe technique opérationnelle pour le suivi du Contrat de Pays et du programme Leader +, à même d'assurer une animation et une cohérence des buts poursuivis par les opérations programmées avec la stratégie territoriale du Pays Midi-Quercy.

La mise en oeuvre du programme de développement LEADER+ Pays Midi-Quercy a nécessité une mobilisation des acteurs locaux et un appui à l'élaboration de leurs projets.

L'Animation du plan de développement Leader + (accompagnement de sous-mesure, animation du GAL, du partenariat institutionnel et local,...) et du volet 2 coopération ont été assurés par un coordinateur (équivalent 40% ETP) et de 2 chargées de mission (dont une à 50 % et l'autre à 30 % en 2006-2008) qui travaillaient en réseau avec les techniciens des EPCI du Pays MQ.

De nombreuses actions d'animations et de sensibilisations des acteurs locaux par l'équipe d'animation et de gestion du Pays Midi-Quercy ont été engagées notamment dans quatre thématiques fortes du territoire et cohérentes avec la stratégie du plan d'actions du programme LEADER+ Midi-Quercy :

- Une politique culturelle vivante et de proximité facteur d'une attractivité pérenne pour le Pays Midi-Quercy
- La mise en oeuvre d'un plan énergies de territoire associant le secteur public et privé
- La poursuite de la mise en oeuvre d'une charte paysagère garant d'une pérennité de l'identité territoriale du Pays Midi-Quercy
- La mise en place d'une stratégie de développement sur le tourisme durable en lien avec les richesses naturelles (eau -patrimoine) et les acteurs économiques multisectoriels.

La prise en charge par le Pays (Syndicat Mixte et Conseil de Développement) de la coordination et de l'animation de ces thématiques transversales a été un gage de cohérence territoriale notamment par la définition de cadres de réflexion et d'actions concertés.

Plan de financement: 58 000 € TTC en 2008

- Fonctionnement : (salaires et frais de déplacements) : 47366 €
- Coordinateur (40 % temps direction) - Assistante-animation (1 à 50 % et l'autre à 30%)
- Frais de structure et de fonctionnement: 10 634

♦ Gestion du programme Leader+

La mise en œuvre du programme de développement du Pays Midi-Quercy a nécessité un suivi technique des opérations sur le plan de l'instruction, la sélection des projets, leur éligibilité et le suivi financier.

Une équipe technique opérationnelle pour le suivi du Contrat de Pays et du programme Leader+, à même d'assurer une gestion continue et complémentaire des deux procédures territoriale a été mis en place sur la période 2004-2008.

Pour l'appui technique et administratif et le suivi comptable, financier et le contrôle du programme Leader + : une gestionnaire à temps plein a été en poste à partir d'octobre 2004.

Plan de financement prévisionnel : 36500 € TTC en 2008

- Fonctionnement : (1 temps plein) : 26 000 €
- Frais de structure et d fonctionnement : 10 500 €

C. ACTIONS D'EVALUATION DU PROGRAMME

La collecte des indicateurs est organisée et saisie sur PRESAGE.

Cependant, il existe un décalage entre les indicateurs saisis sur PRESAGE que nous devons renseigner et des indicateurs propres à l'action réalisée qui donnent une indication plus pertinente que nous intégrons dans la convention.

Le Maître d'Ouvrage, lors de la demande de solde nous transmet un bilan qualitatif où il reprend nos indicateurs.

Une évaluation intermédiaire a été réalisée en 2005-2006 dans le cadre d'un conventionnement avec une université. (Le Mirail à Toulouse)

L'évaluation ex-post (finale) a été réalisée par un prestataire externe sur la période novembre 2006 – juin 2007. Cette évaluation a été initiée et suivie **en concertation entre 7 GAL de la Région Midi-Pyrénées**, selon une méthode d'évaluation adoptée en commun : GAL Midi-Quercy / Bourriane-Causse du Quercy / Gaillac, Bastides et Val Dadou / Porte de Gascogne / Pays d'Armagnac / Albigeois et Bastides / Vallée des Gaves. Le rapport d'évaluation final se compose de deux parties : une partie spécifique au GAL concerné, et une partie « régionale » (synthèse du programme Leader+ en Région Midi-Pyrénées). Les résultats de cette évaluation ont été présentés lors d'un forum qui s'est tenu au Conseil Régional le 5 juillet 2007.

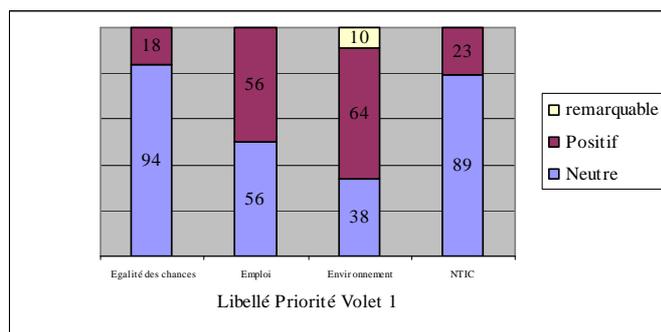
Pour l'évaluation intermédiaire et finale, un suivi appuyé a été réalisé par la cellule technique du Syndicat Mixte, et par un groupe local d'évaluation composé de membres volontaires du Comité de Programmation. L'ensemble des membres du Comité de Programmation est associé pour avis et validation aux étapes clés du travail; et lors des restitutions finales

Cf. Annexe n°8 : Evaluation finale du programme (mai 2007)

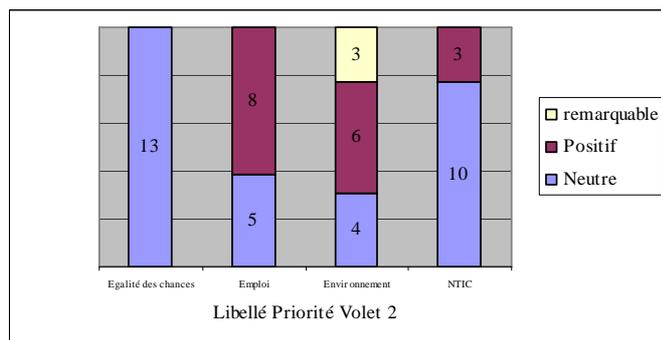
Cf. Annexe n°9 : Synthèse des indicateurs de suivi de réalisation (extrait du logiciel PRESAGE)

Synthèse des indicateurs relatifs aux priorités transversales

Volet 1	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	94	18	
Emploi	56	56	
Environnement	38	64	10
NTIC	89	23	



Volet 2	Neutre	Positif	Remarquable
Egalité des chances	13		
Emploi	5	8	
Environnement	4	6	3
NTIC	10	3	



Conclusion :

On peut observer que le programme LEADER+ a agité positivement plus particulièrement sur l'environnement et l'emploi, et de façon remarquable pour l'environnement. Ceci est en phase avec le thème fédérateur choisi « Valorisation des ressources naturelles et culturelles », et conforte donc le choix de ce thème fédérateur.

D. MESURES PRISES POUR ASSURER LA PUBLICITE DU PROGRAMME

♦ Réunions d'information organisées sur le territoire

Dates	Nombre de personnes présentes
tous les 3 mois	40 élus
tous les 3 mois	30 à 50 membres du CDD
15 dates en 2005	30 à 100 personnes : réunions publiques

♦ Outils de communications

Plaquette générale de présentation « Pour un avenir ensemble » éditée en 2000 exemplaires. Elle a été conçue en 2004 et distribuée aux 14500 foyers du Pays Midi-Quercy (en janvier 2005) et mise à disposition en Mairie, Communautés de Communes...

Site Internet mis en ligne au printemps 2005 (www.midi-quercy.fr)

Articles réguliers dans les lettres d'information des Communautés de Communes et Communes du Pays Midi-Quercy.

Partenariat avec la radio locale du Pays Midi-Quercy : émission mensuelle sur les thématiques du Pays et programme LEADER+.

Réalisation dans le cadre du Programme de Leader+ **d'un film documentaire sur le Pays Midi Quercy** présentant son patrimoine, son identité culturelle et globalement son projet de développement durable : ce film a été notamment utilisé en support d'animation de réunions publiques organisées par le Conseil de Développement à participer à sensibiliser les habitants sur la richesse patrimoniale du territoire.

Plaquettes de communication (également mises en ligne) sur des projets phares ou structurants menées sur l'ensemble du territoire MQ grâce au programme LEADER+ Midi-Quercy (Charte paysagère du PMQ ; filière bois-énergie en PMQ;)

E.- ACTIONS DE CONTROLE DE SERVICE FAIT

Un certificat de service fait est réalisé par la gestionnaire du programme à chaque paiement (acompte ou solde) et désormais après chaque saisie de factures sur le logiciel PRESAGE (cf. la note de cadrage).

On peut remarquer une augmentation croissante de CSF depuis 2004 et surtout en 2008.

La visite sur place est effectuée lorsqu'il s'agit d'investissement

	2004		2005		2006		2007		2008		Total pour contrôle
	Nbre de CSF	Paiement effectué au MO	Nbre de CSF	Paiement effectué au MO	Nbre de CSF	Paiement effectué au MO	Nbre de CSF	Paiement effectué au MO	Nbre de CSF	Paiement effectué au MO	
Volet 1	10	113 752 €	47	392 735 €	61	241 272 €	92	68 020 €	166	581 318 €	1 597 097 €
Mesure 1	1	15 427 €	8	119 728 €	11	59 937 €	13	69 471 €	27	111 215 €	375 778 €
Mesure 2	0	0 €	10	66 862 €	3	6 307 €	15	30 723 €	42	133 612 €	237 504 €
Mesure 3	4	56 365 €	5	38 816 €	15	47 128 €	19	95 960 €	32	93 294 €	331 563 €
Mesure 4	0	0 €	1	7 500 €	4	1 171 €	5	7 880 €	7	17 059 €	33 610 €
Mesure 5	5	41 960 €	12	80 191 €	13	58 161 €	22	39 703 €	27	76 052 €	296 067 €
Mesure 6	0	0 €	6	42 273 €	5	19 894 €	6	0 €	15	41 341 €	103 508 €
Gestion	0	0 €	3	22 415 €	5	17 548 €	6	15 488 €	6	27 336 €	82 787 €
Animation	0	0 €	2	14 950 €	4	26 799 €	4	8 795 €	7	57 528 €	108 072 €
Evaluation	0	0 €	0	0 €	1	4 327 €	2	0 €	1	4 975 €	9 302 €
PER	0	0 €	0	0 €	0	0 €	0	0 €	2	18 906 €	18 906 €
Volet 2	0	0 €	0	0 €	0	0 €	4	1 964 €	40	124 188 €	126 152 €
Total/an	10	113 752 €	47	392 735 €	61	241 272 €	96	269 984 €	206	705 506 €	1 723 249 €

F.- UTILITE DE LA MISE EN RESEAU

Participation au réseau RIA C+ SOLEADER et à divers séminaires de l'UNA :

- Participation au groupe de travail sur l'évaluation (apport: acquisition d'outils méthodologiques pour mettre en place une évaluation du programme LEADER+ MQ et pour capitaliser les projets remarquables)
- Participation et intervention au séminaire de Tulle en 2004 "Carrefour des territoires" (apport: prises de contacts multiples avec d'autres GAL pour des projets de coopération ou des échanges de bonnes pratiques)
- Participation aux rencontres nationales Leader+ en septembre 2005 à Forcalquier.

- Participation au séminaire européen Leader+ en Autriche en avril 2006 sur notre thématique « Valorisation des ressources naturelles et culturelles »
- Participation aux rencontres nationales Leader+ « Agriculture-environnement » en décembre 2006 en Pays de Gâtine
- Participation au séminaire thématique LEADER+ « Leader et le périurbain » à Montbazillac les 28-29 novembre 2007
- Participation et interventions lors du Forum Régional sur l'évaluation LEADER+ en Midi-Pyrénées en juillet 2007
- Participation au séminaire national de clôture « LEADER+ DERNIERE ! » à Paris le 02/12/08

Globalement la participation à ces séminaires a été fructueuse et a permis de s'ouvrir sur les autres GAL et ainsi d'impulser une certaine dynamique. Ainsi suite à la participation au séminaire de Forcalquier en sept 2005 d'un technicien et de 2 membres du Comité de programmation, une stratégie volontariste sur la coopération a été préconisée dans le pilotage du GAL qui finalement s'est concrétisé par la réalisation de 6 projets de coopérations. La difficulté a été de faire participer des membres (non techniciens) du Comité de programmation LEADER+ MQ, faute de disponibilité. Toutefois les quelques membres qui ont pu participer, ont reconnu la qualité d'organisation de séminaires nationaux et la richesse des échanges qui en résultait.

G.- MESURES PRISES POUR ASSURER LA CLOTURE DU PROGRAMME

Nous avons tenu compte des préconisations du CNASEA et du calendrier de clôture du programme.

En ce qui concerne les versements des co-financeurs, une première relance (selon le modèle transmis) a été envoyée en août 2008 pour les informer de la clôture.

La visite du CNASEA à deux reprises a permis aussi de planifier stratégiquement cette clôture sachant qu'une programmation tardive a entraîné une clôture dans le dernier trimestre.

H.- APPRECIATION GENERALE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

1. Cohérence territoriale et complémentarité des dispositifs territoriaux :

Le programme LEADER+ a été en parfaite cohérence avec le Projet de Pays car il s'appliquait sur le même périmètre et qu'il était géré par la même structure publique. De fait, la charte de développement durable du Pays Midi-Quercy a intégré le plan de développement LEADER+ car il a été élaboré simultanément par les élus et le Conseil de Développement. Le programme LEADER+ a permis d'intervenir de façon exemplaire sur la thématique "Valorisation des ressources naturelles et culturelles" principalement reprise dans l'enjeu 1 de la charte du Pays "Ancrer le territoire dans son environnement" qui se décline dans les mesures opérationnelles du Contrat de Pays suivantes : mesure 1 (connaissance, protection et valorisation de l'environnement); mesure 4 (développement social et culturel); mesure 6 (Tourisme).

Concrètement la plupart des projets présentés au Comité de Programmation LEADER+ ont été également inscrits au Contrat de Pays ce qui a facilité l'obtention des cofinancements nationaux et la complémentarité des financements européens (DOCUP 2000-2006 et LEADER+). Cette dernière s'est exercée notamment sur la nature de l'opération. En effet le programme LEADER+ avait vocation à aider l'appui technique, les études et donc globalement l'investissement immatériel alors que le DOCUP intervenait principalement sur l'investissement matériel. Les membres du Comité de Programmation LEADER+ (composé à 60% par des membres du Conseil de développement et 40% par des élus issus des Communautés de Communes) participaient également à l'élaboration du Contrat de Pays et ont donc été en mesure d'assurer une parfaite synergie entre les deux procédures.

2. Les principales « valeurs ajoutées » du programme LEADER+ MQ ont été de deux ordres:

♦ Valeur Ajoutée Innovation de Leader+ :

L'objectif Innovation a été largement réalisé en termes :

- De mise en oeuvre de nouvelles politiques : charte paysagère et mission énergie (parmi les seules réalisations de ce niveau en Midi-Pyrénées)
- De démarche engagée pour ces nouvelles politiques : démarche globale centrée sur la recherche de méthodologie projet, la mise en place d'outils et surtout d'opérations pilotes références pour le territoire, d'outils de communication (fiches projets, brochures ...) « définir, programmer, expérimenter, animer et diffuser »
- De projets culturels : programmation originale rare en milieu rural (diffusion documentaire, art lyrique, opéra-bouffe, la cuisine avec la création appliquée à l'alimentation ...), lieux de diffusion (sites, château de Bruniquel, salles municipales)
- Du travail sur l'application de la charte européenne du tourisme durable sur le pays

♦ **Valeur ajoutée partenariat et mise en réseau :**

- .Les opérations programmées dans Leader+ ont été liées au renforcement des partenariats tout en restant dans un fonctionnement souple et ouvert : partenariats à travers les comités de pilotages et comités de suivis, à travers les conventions établies avec l' ADAESA, le CAUE, la DDE et services du Conseil Général ...
Ce mode d'organisation devrait être prolongé dans les futures programmations.
- Les mises en réseau ont été jugées riches et ouvertes par les porteurs de projet : mise en réseau des associations liées à l'environnement, actions conjointes, mise en réseau autour des manifestations culturelles, mise en réseau des bistrot de Pays ...
La Semaine de la Pierre Sèche illustre les concrétisations de réseaux : Maison du Patrimoine, APICQ, CITRUS, MFR, Associations Des Amis du Vieux Caussade et du Vieux St Antonin, chambre de métiers, CAPEB, CAUE, Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy...
Si ce caractère du programme Leader a été respecté, reste la pérennisation des réseaux qui supposera animation, coordination et suivi dans la durée.
- L'objectif de mixité des publics (âge, origine, activité) a été atteint de manière significative dans les opérations culturelles et dans les actions sur le patrimoine (chantiers jeunes de Citrus, animations de l'APICQ sur les murets et la construction en pierre, manifestations de la maison du patrimoine ...)

3. Difficultés rencontrées et facteurs favorables

♦ **Les difficultés se situent aux différents niveaux du programme :**

- . L'appel à projet : méthode et outils de diffusion et de repérage des projets à améliorer
- . La complexité du dossier de demande d'inscription pour des associations : elle nécessite une réelle pratique du montage de dossiers
- . Le montage financier : contre- parties excluant les recettes, capacité d'autofinancement limitée dans le cas des opérateurs privés avec un risque de déséquilibre de trésorerie
- . La gestion financière : lourde en temps de travail
- . La saisie des indicateurs de résultats sur PRESAGE et le fonctionnement de cet outil
- . L'évaluation par les représentants du CDD des volets financiers et faisabilité économique des projets et de la pérennité des opérations
- . La capacité limitée à financer des opérations pour des publics ciblés : milieux scolaires et secteur agricole notamment
- . L'efficacité des réseaux : définition des responsabilités, mobilisation des moyens, humains, outils d'animation et de fonctionnement dans la durée

♦ **Les facteurs favorables perçus par les porteurs de projet :**

- . Le facteur temps : rapidité de mise en œuvre, délais de traitement des demandes courts
- . Le facteur écoute : analyse collective des projets, prise en compte des objectifs individuels
- . Le facteur intégration locale et territoire : reconnaissance par les partenaires, ouverture sur des réseaux
- . Le facteur suivi, animation du projet par l'équipe du Pays et soutien technique
- . Le facteur mise en réseau : associations, élus, organismes institutionnels ...
- . La composante communication autour du projet (en interne et à l'échelle du Pays)
- . Les composantes de temps, globalisation des financements, animation paraissent spécifiques au programme.

V- DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LE RESPECT DES POLITIQUES COMMUNAUTAIRES

L'instruction par l'équipe technique intégrait les analyses de conformité des projets proposés avec les règles et les critères des politiques européennes. De plus la grille d'analyse de projet utilisée en amont des Comité de programmation avait intégré les critères des priorités transversales européennes.

CONCLUSION

Le projet de territoire mis en œuvre par le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy dans le cadre de la démarche Pays a privilégié le lancement en priorité des thématiques ciblées dans le plan initial de développement Leader+Midi-Quercy.

Ainsi la **Charte Paysagère du Pays Midi-Quercy** a été élaborée en 2003-2004 et sa mise en œuvre par les différents Maîtres d'Ouvrages (Associations, Communes, EPCI, Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy) a concrétisé un volet important de la qualité environnementale et de l'identité territoriale inscrite dans la stratégie leader+ initiale.

De plus, le Pays Midi-Quercy a accompagné, grâce au Contrat de Pays et le programme Leader+, la mise en place **d'un inventaire du patrimoine bâti et d'un centre de ressources – animation du patrimoine et de l'environnement (labellisé CPIE en 2007)**, qui concourent à mieux connaître et valoriser les ressources naturelles et culturelles de notre territoire.

De même, une réflexion sur un diagnostic Energétique Territorial a été menée en 2003-2005 qui a conduit en 2006 à la mise en œuvre d'un « **plan énergies du Pays Midi Quercy** » favorisant l'efficacité énergétique et la promotion d'énergies renouvelables. Dorénavant et déjà, le programme Leader+ a accompagné, de façon expérimentale, une filière de ce plan énergies sur une partie du territoire (la filière bois énergie), confortée par un projet de coopération interterritorial avec les GAL limitrophes, qui devrait être transférée sur l'ensemble du Pays Midi-Quercy.

La définition d'une politique culturelle du Pays Midi-Quercy, a également été finalisée par le Pays Midi-Quercy. Ceci a permis de mettre en œuvre un projet culturel de territoire cohérent avec le plan de développement Leader+. Le programme Leader+ a dorénavant et déjà accompagné des initiatives culturelles novatrices et transférables qui alimentent toujours la réflexion en cours sur la politique Culture de Territoire.

Globalement, l'avancement du programme Leader+ en parallèle de la montée en charge du Projet de Pays a été un formidable catalyseur d'initiatives souvent privées (associations, particuliers) et publics (communes, EPCI) qu'il conviendra de poursuivre pour que l'effet de levier espéré s'opère en priorité sur 4 axes thématiques animés à l'échelle du Pays :

- **Une politique culturelle vivante et de proximité facteur d'une attractivité pérenne pour le Pays Midi-Quercy**
- **La mise en œuvre d'un plan énergies de territoire associant le secteur public et privé**
- **La mise en œuvre d'une charte paysagère garant d'une pérennité de l'identité territoriale du Pays Midi-Quercy**
- **La mise en œuvre d'une stratégie touristique durable s'appuyant sur les richesses naturelles et humaines du territoire.**

La prise en charge par le Pays (Syndicat Mixte et Conseil de Développement) de la coordination et de l'animation de ces thématiques transversales a été un gage de cohérence territoriale, notamment par la définition de cadres de réflexion et d'actions concertés.

L'élaboration de la candidature à un programme LEADER IV a permis de poursuivre la dynamique engagée en l'adaptant aux attentes d'une population en pleine mutation sur le territoire et en s'inscrivant dans la stratégie régionale de développement territorial. Ainsi la candidature proposée et retenue par le Comité Régional de sélection LEADER, a privilégié la priorité ciblée intersectorielle suivante « **L'innovation sociale et environnementale pour une attractivité durable en Pays Midi-Quercy** ». De fait ce nouveau plan de développement devrait permettre une concrétisation plus économique des thématiques coordonnées par le territoire afin de tendre vers une « préservation » de l'attractivité inhérente à ce territoire.

Synopsis du programme Leader+ du Pays Midi-Quercy (extrait de l'évaluation finale par les cabinets 2 is: et Etcharry)

- . Une bonne programmation financière : 86 % du FEOGA programmé en janvier 2007
- . Un effet levier financier satisfaisant
- . Une forte cohérence entre les opérations Leader+ et les politiques du Pays accompagnée d'une répartition géographique relativement équilibrée
- . Leader+ : appui ingénierie, études et communication des politiques nouvelles du Pays (charte paysagère et mission énergie, tourisme durable)
- . Une dimension transversale des opérations et un volet coopération dynamique (5 projets)
- . Un fonctionnement satisfaisant du programme avec une forte animation de l'équipe du Pays
- . Un fonctionnement participatif à maintenir : comité de programmation, implication du Conseil de Développement, comités de pilotage et de suivi des actions
- . Des maîtres d'ouvrage limités en nombre et en diversité : Syndicat Mixte, Pays, Maison du Patrimoine, associations culturelles, Communautés de Communes et Communes, Association de Développement Rural
- . Une forte valeur ajoutée Innovation : nouvelles thématiques à l'échelle de Pays, mise en œuvre de programmes nouveaux, opérations pilotes, démarche de projets adaptée au Pays, projets culturels novateurs, tourisme durable
...
- . Des mises en réseau opérationnelles : acteurs du patrimoine, culture et associations locales ...
- . Partenariats opérationnels avec les services du Conseil Général, avec les organismes consulaires, avec les structures agricoles, ADEME, la DDE

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des opérations règle 12

Annexe 2 : Liste des opérations générant des recettes

Annexe 3 : Liste des opérations ayant fait l'objet de procédures judiciaires et administratives

Annexe 4 : Dernière maquette financière validée par le GAL

Annexe 5 : Dernier plan de développement validé par le GAL

Annexe 6 : Evolution du Profil de Berlin

Annexe 7 : Liste complète des opérations classées par action

Annexe 8 : Evaluation finale (mai 2007)

Annexe 9 : Synthèse des indicateurs de réalisation

Fait à Nègrepelisse, le 15 janvier 2009

Le Président

Monsieur Jean CAMBON